

AMBITIONS STRATÉGIQUES 2020-2023

AMBITIONS STRATÉGIQUES 2020-2023

ÉDITORIAL 4 - 7

01. LA BANQUE
AU SERVICE DU RETOUR À LA CROISSANCE 8 - 17

02. LA BANQUE DU CLIMAT
POUR LES ENTREPRISES 18 - 35

03. LA BANQUE
DE LA FRENCH FAB 36 - 53

04. UNE BANQUE DIGITALE
AU SERVICE DES TPE
ET CRÉATEURS D'ENTREPRISES 54 - 63

05. UN SOUTIEN
À DES PLATEFORMES STRATÉGIQUES
POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 64 - 85

06. UN INVESTISSEUR DE CONFIANCE
RECONNU INTERNATIONALEMENT 86 - 91





2020 a été une année de profonds changements pour **Bpifrance**.

Les 5 « enfants » du plan stratégique 2019 sont devenus adultes. Lac1 déploie son capital. Le plan Deeptech accélère avec la création de la plateforme nationale de transfert de technologies. Notre activité de financement de la création d'entreprises et des TPE a explosé et est pleinement digitalisée. L'Accompagnement a multiplié les missions de conseil et nous sommes devenus le premier réseau européen d'*executive education* avec nos 55 écoles ; le VTE prend son essor, l'Export sur l'Afrique aussi. Enfin, le Fonds Bpifrance Entreprises 1 a été lancé en octobre 2020. Il permettra aux particuliers d'investir dans un portefeuille agrégé de plus de 1500 entreprises française.

Face à la crise de la Covid-19, inédite par son ampleur et ses conséquences, la banque a rencontré son destin et révélé son ADN : vélocité, banque publique et de place, banque du cœur, banque digitale, banque pour tous (startup, TPE, PME, fonds d'investissement, ETI, grands groupes). En appui des pouvoirs publics, **Bpifrance** a su répondre présent, en se mobilisant aux côtés des entreprises et de leurs dirigeants.

Depuis un an, notre bateau a passé des bouées stratégiques.

-  Nous gérons massivement pour compte de tiers et nous entendons développer plus encore cette activité (Lac1, Fonds de fonds growth, Fonds de fonds Aéronautique et Régional, Fonds Ambition Automobile II, Fonds Definnov et Definvest, Fonds Tech & Touch, Fonds Innobio, Fonds Averroès, Fonds Tourisme...).
-  Nous sommes devenus la première banque en Europe capable de digitaliser des petits crédits à la création et à l'investissement pour les TPE.
-  Nous avons renforcé notre rôle central de banque de place en gérant le PGE.
-  **Bpifrance** est désormais reconnu comme banque de place dans le financement de l'export des PME.
-  En étroite complémentarité avec la Banque des Territoires, **Bpifrance** a construit la banque publique du tourisme et la banque publique du climat.
-  Nous avons lancé le Plan French Touch dans les industries culturelles et créatives.
-  Le volume de l'action exercé par **Bpifrance** pour le compte des régions a été multiplié par 4, sur tous les métiers.
-  Notre action pour le compte de l'Union Européenne est en plein essor et notre relation avec la Commission, de plus en plus directe.
-  La digitalisation de **Bpifrance** a fait des pas de géant (Bpifrance en ligne, MaTreso, plateforme digitale de distribution de crédits, Family, plateforme PGE etc.).
-  Enfin, nous avons renforcé notre réputation de grand fonds stratégique en étant au centre de deux rapprochements systémiques pour l'économie française et européenne : PSA-Fiat et Ingenico-Worldline.

Nous avons les outils pour déployer un plan stratégique 2023 qui devra s'articuler autour de 6 priorités :

- 1** Accompagnement de la relance par une large offre de prêts sans garantie longs, de garantie de crédits privés et de fonds propres (ex. Plan 1 200 tickets).
- 2** Amplification constante du Plan Climat nous amenant à plus que doubler nos engagements, à pousser massivement la Deeptech française ainsi que l'accompagnement et à prendre en compte le climat dans toutes nos interventions.
- 3** Déploiement du Plan French Fab : reconstruction de l'industrie par la digitalisation, la relocalisation, la technologie (Tech in Fab) et l'accompagnement, avec des chapitres automobile et aéronautique.
- 4** Essor de notre plateforme 100 % digitale de petits prêts sans garantie pour les créateurs et les TPE.
- 5** Soutien de 4 secteurs stratégiques pour la France avec une forte dimension d'innovation : santé, tourisme, éducation et culture.
- 6** Développement de la gestion pour compte de tiers.

Nous restons centrés sur les besoins des clients, pour leur permettre d'accélérer leur transformation et de tirer l'économie du pays, quelle que soit leur taille.

Nos valeurs : simplicité, optimisme, proximité et volonté ne changent pas. Notre ADN d'intérêt général non plus. La communication demeure un métier central plébiscité par les clients, à un moment où ils ont plus que jamais besoin d'avoir confiance en eux.

Avec la crise de la Covid-19, la marque **Bpifrance** a acquis une audience forte sur tous les territoires, notamment auprès d'un large public de TPE. C'est désormais un très grand actif. L'entreprise a par ailleurs franchi une étape de transversalité : elle a pu déployer un volume exceptionnel de capital et d'accompagnement, en simplifiant les produits et les process, et en brisant les silos entre investissement et financement. Nous souhaitons conserver cette vitesse. La règle d'or des effets multiplicateurs reste cardinale dans tous nos métiers : Garantie, cofinancement, co-investissement, fonds de fonds, partenariats internationaux ou régionaux, avec des banques, des investisseurs ou des réseaux associatifs, etc. Elle se double d'une nouveauté : nous avons développé des plateformes pour compte de tiers avec réactivité (PGE⁽¹⁾ et FDES⁽²⁾ pour l'État, fonds résistance et fonds de prêts Rebond, pour les régions). D'autres plateformes pour compte de tiers vont devenir possibles, augmentant les effets multiplicateurs en direction de publics auxquels nous n'avions pas, historiquement, directement accès (TPE, créateurs d'entreprise, etc.).

Tous ces atouts et toute notre énergie nous permettront d'accomplir les missions qui nous ont été confiées dans le Plan de relance gouvernemental, au service des entrepreneurs et des entreprises en vue de construire la France de 2030.

Tout ceci s'accomplira dans le respect des équilibres opérationnels, dans la discipline du résultat et grâce à un engagement de tous les instants de l'ensemble des collaborateurs du groupe. La culture de la performance et l'engagement reste évidemment le ciment de l'entreprise.

⁽¹⁾ Prêts Garantis par l'État.

⁽²⁾ Fonds de Développement Économique et Social.

LA BANQUE
■ ■ ■

■ ■ ■
**ÀU SERVICE
DU RETOUR
À LA CROISSANCE**

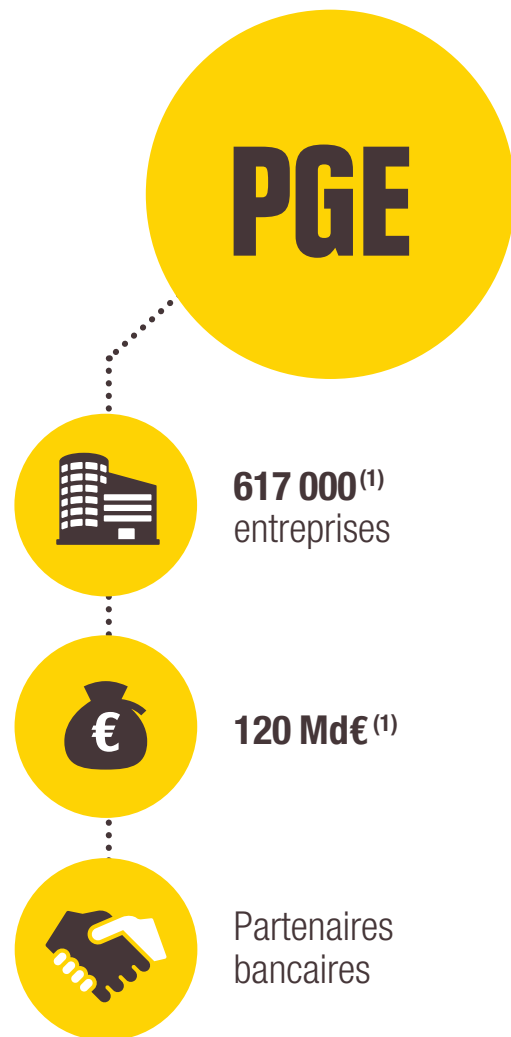
01.

Préparer l'après PGE

par une offre de garantie, de prêts sans garantie et le Plan 1 200 tickets

La réponse publique à la crise de la Covid-19 a été massive et plébiscitée par un grand nombre d'entreprises. Avec le seul déploiement du PGE, ce sont au total 120 Md€ de crédit qui ont été accordés au bénéfice de près de 617 000 entreprises au 30 septembre 2020, leur permettant ainsi de passer un cap de trésorerie délicat et de retrouver une marge de manœuvre nécessaires à la reprise de leur activité. Cet effort auquel l'ensemble de la place bancaire a contribué, doit être maintenu dans la sortie de crise, afin d'éviter le risque de *credit crunch*, risque qui fut fatal pour les entreprises françaises les plus fragilisées, dans les années qui ont suivi la crise financière de 2008. Nous nous engagerons, aux côtés de nos partenaires, banques, fonds d'investissement, régions et Europe pour permettre une relance rapide de l'investissement. Les banques devront être soutenues, dès le début de l'année 2021, pour pouvoir continuer à accompagner les entreprises qui devront rembourser leur PGE et/ou poursuivre leurs investissements. **Bpifrance** mobilisera ainsi sa garantie, outil de place historique. En financement direct, **Bpifrance** poursuivra son action dans l'octroi de crédits d'investissement et amplifiera la mobilisation de son offre, à l'efficacité démontrée, de prêts sans garantie, notamment sur des maturités longues. En fonds propres, les solutions de capital investissement (fonds propres et quasi fonds propres), même industrialisées, ne peuvent toucher qu'un nombre limité d'entreprises et ne pourront pas constituer une solution à la sortie du PGE. Néanmoins, **Bpifrance** mettra en œuvre un plan de déploiement vélocé de 1 200 tickets de fonds propres et quasi fonds propres à déployer en une année et vise à investir ainsi des volumes jamais atteints par le passé.

Cette stratégie de massification des volumes de financement et d'investissement sera également combinée à une offre d'accompagnement de **Bpifrance**, pour permettre aux entrepreneurs de se relever en actionnant les bons leviers.



⁽¹⁾ Chiffres au 30 septembre 2020.

Repenser notre modèle de garantie et le renforcer en sortie de crise

Le modèle de garantie de **Bpifrance** a démontré, à l'épreuve des chocs passés, sa pleine efficacité. La crise que nous venons de vivre sera un accélérateur des transformations du métier de la garantie. Le modèle évoluera pour intégrer de nouveaux paramètres afin de le préserver pour les années futures. Transformation digitale complète de l'outil, lisibilité accrue des règles du jeu, gestion adaptée aux ressources européennes et évolution du modèle d'indemnisation, tels sont les enjeux d'évolution de ce métier. L'offre de garantie sera adaptée, **Bpifrance** répondant ainsi aux attentes exprimées par ses partenaires bancaires. La digitalisation complète de la chaîne de gestion aura été réalisée, et le modèle financier repensé afin de pouvoir intégrer les ressources européennes et l'évolution de la structure du groupe **Bpifrance**, maximisant de fait l'effet de levier d'un dispositif fer de lance de la relance. À horizon 2030, la garantie de **Bpifrance** sera devenue bien plus qu'une offre commerciale attractive, mais une véritable offre de service à valeur ajoutée pour les banques et les entreprises.

Parallèlement à l'optimisation du modèle, **Bpifrance** déploiera un dispositif de garantie renforcé sur la période du Plan de relance français, en réponse aux besoins des entreprises tout au long de la chaîne de valeur. La banque viendra ainsi sécuriser les investissements réalisés par les fonds français de capital investissement (1 Md€ d'investissements couverts d'ici à 2022).

Dans le même temps, la banque viendra soutenir la reprise d'activité des entreprises qui bénéficieront d'une garantie étendue à 60 % pour faciliter leur accès à des crédits d'investissement mais aussi des besoins de trésorerie nés de ces investissements. **Bpifrance** envisage ainsi de garantir près de 3,6 Md€ au bénéfice de près de 30 000 entreprises d'ici à 2022 sur cette finalité. Banque historique des entrepreneurs, **Bpifrance** continuera de soutenir massivement le rebond des projets de création et de transmission d'entreprises, attendus en recul sur l'année 2020, avec un soutien de 2,5 Md€ de crédits garantis d'ici à 2022 au bénéfice de près de 20 000 entreprises. Enfin **Bpifrance** renforcera sa mission d'intérêt général en maintenant et amplifiant l'octroi de garantie pour les étudiants.

TRANSFORMATION DU MÉTIER DE LA GARANTIE



DIGITALISATION DE LA CHAÎNE DE GESTION ET ADAPTATION AUX RESSOURCES EUROPÉENNES

Mobiliser notre offre de financement direct au service d'une économie française en phase de relance

L'objectif est clair : l'économie française doit retrouver en deux ans le niveau d'activité qui prévalait avant cette crise inédite. Il faut donc soutenir les TPE, les PME, les ETI et toutes les entreprises françaises dans ce retour sur le chemin de la croissance. La crise doit constituer pour elles une opportunité, et **Bpifrance** leur permettra de se relancer en mettant à disposition des ressources longues afin de soutenir les premiers temps de la relance, qui seront clés. **Bpifrance** mobilisera en particulier une large gamme de prêts sans garantie, dont certains seront déployés en réponse aux enjeux stratégiques dans un contexte de sortie de crise.

Dans ce cadre, et avec la volonté de favoriser la relance de certains secteurs, **Bpifrance** déploiera des offres dédiées de financement, notamment avec une offre de prêts Tourisme longs (2 000 entreprises) ou encore des petits prêts dédiés aux TPE, distribués via une plateforme digitale. **Bpifrance** distribuera également des produits de quasi *equity* à destination des acteurs du tourisme, sous forme d'obligation convertibles, permettant de sécuriser et solidifier le capital d'entreprises particulièrement touchées par la crise sanitaire.

Par ailleurs, afin de soutenir une relance industrielle conquérante tournée vers les gains de compétitivité et soucieuse des impacts environnementaux, **Bpifrance** déploiera une offre dédiée de prêt sans garantie long à hauteur de 500 M€ à l'horizon 2022 dont une partie permettra d'accompagner la consolidation de certains secteurs industriels, mais également 600 M€ sous forme d'opérations de crédit-bail immobilier, autorisées par la réintroduction de la mesure de cession-bail immobilière avec étalement de la plus-value sur la durée du contrat (200 opérations).

Le climat comme vecteur de sortie de crise, c'est l'une de nos convictions pour une relance efficace, et une réponse aux enjeux majeurs de notre économie. C'est la raison pour laquelle le groupe **Bpifrance**, dans le cadre de son Plan Climat, déploiera une offre de prêts destinés à financer la mise en transition des entreprises. **Bpifrance** mettra ainsi à disposition des entreprises 2,5 Md€ de financement, dont 1,6 de prêts verts d'ici à 2022 au bénéfice de plus de 1500 entreprises afin de permettre à ces dernières d'initier ou poursuivre leur transition écologique.

LE PRÊT SANS GARANTIE LONG un outil de relance

CLIENTS

Aucune garantie prise sur le client

Un produit simple et rapide à déployer

Un coût du crédit allégé pour le client grâce à des maturités plus longues (10 ans)

PARTENAIRES

Alignement d'intérêt avec les partenaires bancaires et double regard sur les dossiers

Effet de levier important et effet d'aubaine limité



UNE OFFRE UNIQUE à l'efficacité démontrée



Tourisme

TPE

5 PRIORITÉS IDENTIFIÉES

Le Plan 1 200 : doubler les investissements sur 12 mois par Bpifrance et ses fonds partenaires sur le segment du *small cap*

Le Plan 1 200 vise à proposer des solutions de renforcement des fonds propres des entreprises y compris les plus petites. Ce plan vélocé permettra la réalisation de 1 200 investissements sur 12 mois, par la mobilisation des activités de fonds de fonds et d'investissement direct de **Bpifrance**.

En fonds de fonds, l'action de **Bpifrance** permettra de porter le nombre d'opérations réalisées par les fonds partenaires de 500 à 700 opérations. Afin de permettre une accélération du rythme d'investissement de ses fonds partenaires, **Bpifrance** déploiera un plan d'action articulé autour de 5 priorités :

- mise en place d'un dispositif de co-investissement passif quasi-automatique dans des entreprises jusqu'à fin 2020 ;
- adaptation des modèles économiques des fonds pour accroître leurs investissements ;
- levée de nouveaux fonds régionaux et nationaux déjà identifiés ;
- lancement de nouveaux projets de fonds régionaux ;
- accélération de la phase de levée en mobilisant notamment l'écosystème de souscripteurs privés sur le segment du *small cap*, en particulier régional.

En investissement direct, **Bpifrance** aura pour ambition la réalisation de 500 opérations en 12 mois. Pour atteindre cet objectif, **Bpifrance** viendra tout d'abord amplifier le rythme de ses investissements sur son périmètre historique. 120 opérations seront réalisées sur ce périmètre notamment grâce au fonds dédié au rebond des PME (FRPME).

Bpifrance viendra par ailleurs déployer d'autres dispositifs pour réaliser 380 opérations supplémentaires. 100 M€ seront déployés dans une logique de co-investissement simplifié aux côtés du FRPME. Le Fonds FIT2 investira sur la thèse du rebond des entreprises du secteur Tourisme et Loisirs, avec une thèse étendue aux petits tickets (400 000 € - 1 M€). Enfin, la mobilisation de 80 M€ pour le Fonds aide et soutien au tourisme (FAST) permettra de démultiplier les petits tickets dans le secteur (50 000 € - 400 000 €), sous forme d'obligations convertibles qui seront déployées par le réseau de **Bpifrance** au bénéfice de petits acteurs du tourisme implantés au cœur des territoires. La mise en œuvre des dispositifs dédiés au tourisme sera rendue possible notamment par la souscription de la Caisse des dépôts à ceux-ci.

1 200

opérations en fonds propres et quasi-fonds propres

**FONDS
DE
FONDS**
objectif
700 opérations

**INVESTIS-
SEMENT
DIRECT**
objectif
500 opérations

↓
Mobiliser
la capacité
des fonds
partenaires
sur tout
le territoire

↓
Accélérer
le rythme
d'investis-
sement

↓
Augmenter
le rythme
des
investis-
sements
directs

↓
Déployer
d'autres
dispositifs



Territoires



Tourisme

3 THÈSES PRIORITAIRES

02.

**LA BANQUE
DU CLIMAT**

■ ■ ■

■ ■ ■

**POUR LES
ENTREPRISES**

Amplifier notre action face aux enjeux climatiques

Notre stratégie en faveur du climat
et de la transition vers un modèle bas carbone

Bpifrance et la Banque des Territoires constituent la banque publique du climat, fruit à deux morceaux, au service des entreprises d'une part et des collectivités d'autre part. La stratégie déployée par **Bpifrance** en faveur du climat viendra ainsi contribuer à un ambitieux plan commun de près de 40 Md€ qui sera déployé sur la période 2020-2024 et qui contribuera à la relance économique.

Bpifrance déploiera sa stratégie climat autour de 2 axes majeurs :

AXE 1

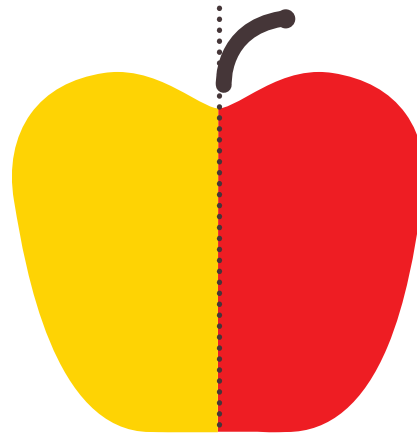
L'évolution du modèle opérationnel de **Bpifrance**, afin de rendre compatible les activités de tous ses clients avec l'objectif de neutralité carbone de l'accord de Paris. La composante climat devenant pervasive dans l'ensemble des métiers et fonctions transversales du groupe.

AXE 2

L'amplification de l'action du groupe **Bpifrance** en soutien des projets et des entreprises de la transition écologique et énergétique.

ENTREPRISES

bpifrance
SERVIR L'AVENIR



COLLECTIVITÉS

 **BANQUE des**
TERRITOIRES 

Une ambition collective pour le climat pour accélérer les financements en faveur du climat et contribuer à une relance verte.

AXE 1

Accélérer la mise en transition de toutes les entreprises

Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone de l'accord de Paris repris à l'échelle nationale dans la stratégie nationale bas carbone (SNBC), **Bpifrance** devra proposer à l'ensemble de ses entreprises clientes les moyens d'amorcer et d'accélérer leur transition.

Pour que nos clients et nos participations puissent mettre en place les plans d'actions nécessaires à leur transition bas carbone, **Bpifrance** :

- proposera systématiquement un accompagnement méthodologique et financier ;
- adaptera ses processus d'engagement, d'investissement et de suivi des portefeuilles pour intégrer l'analyse des trajectoires de transition des entreprises.

En matière d'adaptation de ses modalités d'intervention :

- en garantie et en crédit, **Bpifrance** instruira ainsi une modulation de ses conditions, au regard des objectifs de transition et des actions à soutenir ;
- en investissement direct, **Bpifrance** veillera à l'implication du dirigeant et de la gouvernance dans l'atteinte des objectifs de transition ;
- en fonds de fonds, **Bpifrance** systématisera l'inclusion des enjeux liés au climat tout au long du processus d'investissement ;
- en matière d'export, **Bpifrance** orientera son action de sorte à verdifier son portefeuille.

Par ailleurs, **Bpifrance** donnera à l'ensemble des collaborateurs du groupe, au siège comme dans le réseau, les clés de compréhension afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'intégration des enjeux business liés au climat, dont nous sommes persuadés qu'ils constitueront un véritable levier de renforcement de la relation client et du dialogue actionnarial.

Enfin, **Bpifrance** se dotera d'indicateurs climat afin notamment de mesurer l'impact de son action. C'est ainsi que **Bpifrance** mesurera de manière régulière l'intensité carbone de ses activités (Financement, Investissement et Assurance Export), après avoir réalisé un tel premier exercice à l'été 2020. La banque viendra également promouvoir la mise en place de tels indicateurs auprès de ses clients et partenaires.

AXE 2

Amplifier notre action en faveur des entreprises et des projets de la TEE

Au cours des 6 dernières années, **Bpifrance** a mobilisé plus de 16 Md€ de financements, d'aides à l'innovation et d'investissement en capital, en faveur de 18 000 entreprises, en particulier celles positionnées tout au long de la chaîne de valeur énergétique (développeurs EnR, fournisseurs de solutions d'efficacité énergétique, Greentech).

Le groupe **Bpifrance** amplifiera significativement ses volumes annuels de financement et d'investissement de la transition écologique et énergétique, les portant de 2,8 Md€ en 2020 à près de 6 Md€ en 2023. Cette puissance d'intervention sera rendue possible par le déploiement d'un continuum produit renforcé avec nos partenaires stratégiques.

Bpifrance déploiera ses produits sous 3 principes majeurs :

- **la mise en transition des entreprises** *via* une offre d'accompagnement financier et non financier dédiée, afin d'aider les dirigeants non seulement à structurer des plans d'action, mais aussi à les mettre en œuvre (avec en particulier un partenariat structurant avec l'ADEME et la constitution et l'animation d'une communauté d'entrepreneurs engagés pour le climat) ;
- **le soutien à l'émergence et la croissance des Greentechs**, pour faire naître les innovations technologiques nécessaires à la transition et créer des leaders français dans ces domaines ;
- **l'amplification des financements et investissements à destination de la filière ENR**, ceci afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à davantage d'énergie verte et décarbonée.

Mettre en transition les entreprises via une offre d'accompagnement financier

Bpifrance mettra au service de la transition son expertise unique sur le financement des projets de transition en redéployant une nouvelle offre de prêt vert, grâce à l'appui financier de l'ADEME et de l'État. Ainsi près de 1,6 Md€ de prêts verts seront octroyés à horizon 2022 afin de financer la transition bas carbone des entreprises tous secteurs, des solutions de recyclage et d'économie circulaire. Les investissements financés contribueront à faire des TPE/PME et ETI bénéficiaires, des entreprises moins émissives. De plus, **Bpifrance** reconduira le dispositif de prêt Économie Énergie, avec cette fois-ci un modèle de dotation innovant, basé sur une contribution des énergéticiens, grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergies (CEE).

Ce dispositif verra le déploiement de 255 M€ de prêts entre 2020 et 2023 pour financer les solutions d'efficacité énergétique des TPE et des PME. Le déploiement d'une offre de crédit-bail immobilier, avec 750 M€ déployés sur la période et des prêts sans garanties pour financer des travaux de rénovation, 450 M€ en cumul à horizon 2023, compléteront ce continuum dédié au financement de la transition écologique et énergétique.

En investissement direct, **Bpifrance** viendra soutenir les entreprises, notamment industrielles, dans l'évolution de leurs modèles d'affaires vers un modèle bas carbone générateur de valeur et de compétitivité. L'offre de fonds propres dédiée à la transition, sera enrichie par une nouvelle génération du Fonds Bois, d'une taille de 75 M€, résolument orientée vers la transition environnementale de la filière.

The Novawood logo is displayed in a large white circle on a yellow background. The word "novawood" is in a sans-serif font, with "nova" in blue and "wood" in green. A small green leaf icon is positioned between the two words.

FINANCEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ NOVAWOOD

- **Pour la petite histoire...**

Lancé il y a près de cinq ans, le projet **Novawood** est porté par Novacarb, un acteur majeur de l'industrie de la chimie (bicarbonate et carbonate de sodium), filiale du groupe Seqens, et par Engie Solutions et la Banque des Territoires. Cet ambitieux projet industriel de transition énergétique se traduit par la construction et l'exploitation d'une centrale de cogénération de biomasse à Laneuveville-devant-Nancy, sur le site industriel de Novacarb. Ce projet de 14,6 MGW permettra une réduction significative de la consommation de charbon du site en remplaçant par du bois de récupération et des traverses de chemin de fer ainsi que la création d'une centaine d'emplois. Une mise en service industrielle de la centrale, dont la construction a débuté en février 2020, est prévue pour mi-2022, en remplacement des chaudières charbon.

- **Intervention Bpifrance**

En juillet 2020, **Bpifrance** a accompagné le Groupe Crédit Agricole pour conclure un contrat de financement long-terme avec la société Novawood. Un soutien important pour **Novawood**, puisque cette opération lui permet de finaliser le financement du verdissement de son usine. Avec un démarrage des travaux en février 2020, ce financement va maintenant permettre à **Novawood** de finaliser la commande des équipements principaux conformément au calendrier du projet.

Par ailleurs, **Bpifrance** accompagnera également les exportateurs dans le verdissement de leur chaîne de production et dans la modification de leurs produits vers des produits plus « verts » et dans la conquête de nouveaux marchés au travers de missions sur mesure dédiées et soutenues financièrement, et privilégiera les contreparties qui s'engagent sur la trajectoire de la transition énergétique. Sur les secteurs à enjeux comme le naval, dans la continuité des principes de Poséidon signés par **Bpifrance** et l'État, une modulation des décisions de prise en garantie au regard de l'évolution des performances climatiques des navires pourrait être envisagée. D'autres pistes d'évolution propres à certains secteurs seront instruites.

Enfin, **Bpifrance** renforcera son offre d'accompagnement autour des enjeux de transitions. Sera ainsi développé un accélérateur de décarbonation, qui consistera en un parcours complet d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de transition, co-développé avec l'ADEME.

Ajoutons qu'afin de permettre aux entreprises françaises à la pointe de la filière TEE, qu'il s'agisse des développeurs d'EnR, d'écotechnologies, d'entreprises de l'économie circulaire et plus globalement de toutes celles positionnées sur la chaîne de valeur énergétique ou proposant des solutions en faveur du climat, de révéler pleinement leur potentiel, **Bpifrance** déploiera successivement 2 nouvelles promotions de 30 entreprises dans un parcours accélérateur dédié. Ces accélérateurs TEE sont et seront développés en lien avec l'ADEME.

Parce que les jeunes diplômés sont sensibles au climat et sont des vecteurs de transformation de l'entreprise, **Bpifrance** veillera à les orienter vers des missions climat, dans le cadre du VTE vert, afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux de transition par un lien direct avec le dirigeant. Plus généralement, **Bpifrance** renforcera la thématique du climat dans son offre d'accompagnement : intégration d'une composante climat et transition dans les diagnostics et les missions de conseil, ou encore développement de diagnostics ciblés sur des enjeux de transition spécifiques (à l'instar de l'autodiagnostic « Climatomètre »). L'ADEME sera là encore aux côtés de **Bpifrance** pour développer ces diagnostics. Une première réalisation commune a déjà vu le jour avec le Diag Éco-Flux.

900 diagnostics seront réalisés à horizon du plan, principalement ciblés sur les entreprises de La French Fab afin de leur permettre de maîtriser leurs flux (eau, énergie, matière et déchets) et donc d'atténuer leur empreinte environnementale, tout en réalisant des gains financiers grâce aux actions qui auront été mises en place et financées. Les entreprises ont besoin de financement pour mettre en application des actions concrètes en faveur du climat, surtout pour celles qui ont besoin de financer des transitions lourdes. La pérennité de leur modèle en dépend et **Bpifrance** les financera.

La « tech » au service du « green »

Convaincu que la décarbonation des entreprises passera nécessairement par une plus grande diffusion et appropriation de technologies vertes au service de la transition - les Greentechs - **Bpifrance** va déployer un plan spécifique pour soutenir les offreurs de telles solutions innovantes, en particulier les startups.

Ce plan Greentech permettra notamment aux entreprises de la Deeptech de s'engager au service du climat dans les domaines clés de la TEE : nouvelles énergies, environnement, construction durable, chimie verte ou encore agriculture du futur. Vu le potentiel applicatif de ces technologies, elles seront appuyées par un continuum renforcé à tous les stades de leur cycle de vie.

En phase d'émergence, la détection de Greentech sera amplifiée au sein de laboratoires universitaires et d'organismes de recherche, avec l'appui des SATT. De surcroît, **Bpifrance** veillera non seulement à stimuler la création de startups Greentech par ce biais, mais accompagnera aussi les porteurs de projet en création.

L'accélération de leur développement sera aussi un des facteurs centraux du plan Greentech. Pour y parvenir, **Bpifrance** déploiera un continuum amplifié de solutions de financement de l'innovation avec à horizon du plan :

- 1 un doublement des aides en faveur des Greentechs pour atteindre près de 300 M€ par an dès 2021 ;
- 2 un renforcement du soutien lors de la phase de pré-industrialisation ;
- 3 une hausse significative de la part des Greentechs financée par ses prêts sans garantie Innovation.

Bpifrance accompagnera la phase de croissance de ces Greentechs en renouvelant ses investissements en fonds propres dans ces startups avec le lancement du Fonds Écotechnologies 2, doté de 300 M€. Ce fonds, qui sera géré par **Bpifrance** dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, sera un des rouages clés de nos investissements au capital des futurs champions français des Greentechs.

Capitalisant sur notre logique de continuum, le relais pourra être pris par le Fonds Large Venture pour répondre aux besoins de croissance de ces leaders de demain, qui s'affirmeront sur la scène internationale d'un marché en plein expansion. Leur développement industriel, pourra ensuite être appuyé par le Fonds SPI, qui sera en mesure d'investir près de 60 M€ par an dans les projets stratégiques de ces entreprises innovantes et compétitives.

En fonds propres également, **Bpifrance** amplifiera son soutien aux fonds de capital investissement de la Greentech, cherchant notamment à favoriser l'émergence de nouveaux acteurs de la tech. **Bpifrance** déploiera, à horizon du plan, 300 M€ dans des fonds dédiés à la TEE – soit 2 Md€ de capacité d'investissement des fonds partenaires – dont une partie viendra soutenir des acteurs de la Deeptech.

Enfin, **Bpifrance** contribuera à fédérer un solide écosystème autour des Greentechs en leur proposant un ensemble de solutions d'accompagnement dédié.

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA STARTUP APIX ANALYTICS

- **Pour la petite histoire...**

Startup française créée en juin 2014, **Apix Analytics** est spécialisée dans l'analyse des gazs et des liquides. Après huit années de recherche collaborative entre la France et les États-Unis sur les nanotechnologies, **Apix Analytics** a mis au point une nouvelle génération d'analyseurs de gaz miniaturisés. Cette solution répond au besoin de transition des entreprises industrielles en leur permettant d'analyser des échantillons de gaz ou de liquides directement sur site. Grâce à son équipe de 25 spécialistes hautement qualifiés, **Apix Analytics** a déjà séduit les grands noms de l'industrie française et pourrait devenir, dans les prochaines années, un des champions nationaux sur le marché des solutions technologiques au service de la transition.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient le développement d'**Apix Analytics** en participant, en juillet 2020, à sa levée de fonds de 5 M€, via le Fonds Ecotechnologies, géré dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Cette opération, réalisée aux côtés des actionnaires historiques, permettra à la jeune pousse innovante d'accélérer son développement technologique et commercial.

Amplifier les financements au bénéfice des développeurs d'énergie renouvelable

Le financement des projets portés par les développeurs d'énergies renouvelables est notre marque de fabrique, et le groupe **Bpifrance** a accumulé une expertise, une connaissance fine, et une parfaite compréhension des besoins des développeurs dans le financement de leurs projets aussi bien sur l'éolien, le photovoltaïque ou des énergies moins matures (géothermie ou méthanisation). En intervenant systématiquement en cofinancement avec les banques privées et en totale synergie avec la Banque des Territoires, qui amplifiera ses interventions en capital dans les projets où nous concentrerons notre soutien en dette, notre action sera orientée à la fois sur des énergies renouvelables matures, mais aussi sur des énergies moins matures que l'excellence et le savoir-faire français en innovation auront fait émerger, comme l'hydrogène vert.

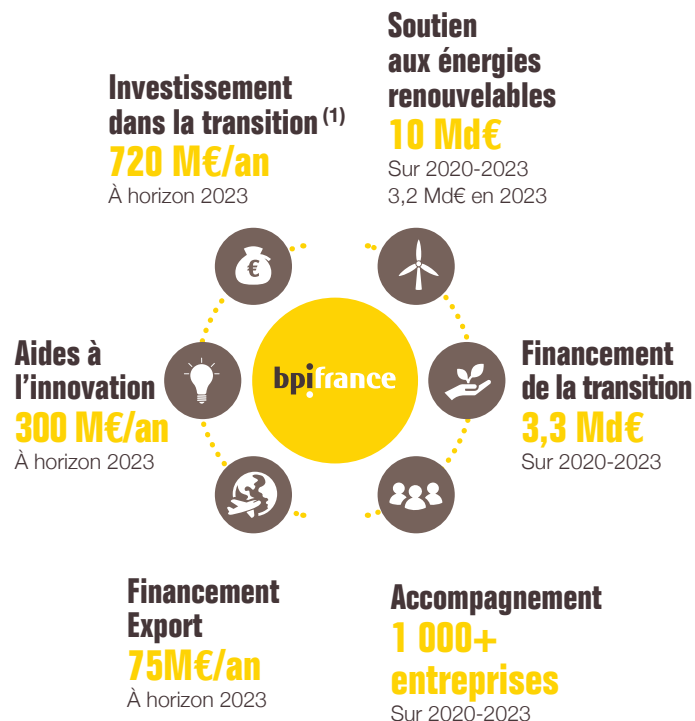
Ces projets auront besoin d'être financés massivement, apportant de ce fait une contribution majeure à l'atteinte des objectifs fixés par la stratégie nationale bas carbone.

Bpifrance s'est positionné très tôt en tant qu'investisseur patient dans les entreprises du secteur de la transition, notamment les développeurs d'énergies renouvelables, contribuant à en faire des champions sur leurs marchés. Aujourd'hui, l'objectif est d'accompagner par des investissements en capital le mouvement de consolidation du marché des développeurs pour répondre à leurs besoins de croissance. Pour les acteurs de la transition plus petits, indépendants et avec un fort ancrage territorial, **Bpifrance** reconduira le Fonds FIEE, fonds dédié aux entreprises de toute la chaîne de valeur énergétique, qui sera doté d'une capacité d'intervention de 150 M€.

Bpifrance déploiera par ailleurs un plan à l'export visant à favoriser l'internationalisation des champions français du renouvelable. Les entreprises françaises de la filière de la transition écologique, dont le savoir-faire est reconnu à l'international, y cherchent des relais de croissance, en particulier dans les zones géographiques stratégiques (Moyen-Orient, Afrique, ou Amérique centrale). Pour leur permettre de se développer à l'international, **Bpifrance** mobilisera son offre de crédit export sur le segment des énergies renouvelables avec un objectif de 75 M€ par an à horizon 2023. Dans le cadre de ses activités d'Assurance Export, **Bpifrance** cherchera en étroite collaboration avec l'État, à accroître le soutien à l'international des projets d'énergies renouvelables, par l'octroi des garanties publiques à l'export dont les conditions d'obtention et le modèle de tarification seraient adaptés pour sécuriser ces projets et appuyer les entreprises qui les développent. Fort de son statut d'ECA de référence, **Bpifrance** entend notamment être force de proposition auprès des instances internationales quant aux négociations sur les modalités de l'Arrangement OCDE relatif aux projets verts.

AMBITIONS

du plan climat de Bpifrance à fin 2023



⁽¹⁾ Y compris les investissements réalisés par les fonds partenaires.

LA BANQUE
■ ■ ■

■ ■ ■
**DE LA FRENCH
FAB**

03.

Plan French Fab de Bpifrance

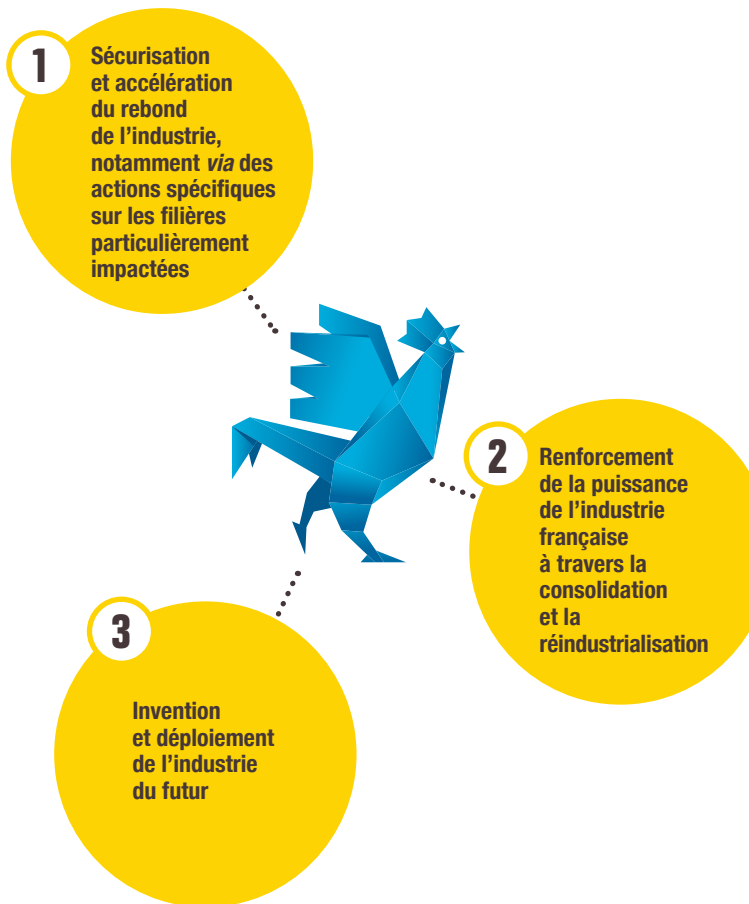
Reconstruction de l'industrie française

La renaissance de l'industrie française est un enjeu central de compétitivité et de croissance pour l'économie et est placée au premier rang des priorités stratégiques de **Bpifrance**. Depuis sa création, **Bpifrance** a massivement soutenu le secteur industriel à travers l'ensemble de ses métiers.

Le groupe accompagne les entreprises du secteur dans leurs projets de modernisation, d'export et de transformation digitale en intensifiant son action sous la bannière de La French Fab, porte-étendard de l'action de **Bpifrance** en faveur de l'industrie du futur.

Bpifrance continuera à porter une action ambitieuse de mobilisation de l'ensemble de l'écosystème autour de La French Fab, aux côtés de France Industrie et de l'Alliance industrie du futur, qui constituera la marque inclusive et ouverte permettant de valoriser tout le potentiel de l'industrie française.

Bpifrance permettra aux entreprises industrielles de se relancer, dans un contexte de sortie de crise de la Covid-19, et cela dans les meilleures conditions. Leur permettre de rebondir, de retrouver des positions stratégiques fortes, notamment à l'international, et d'envisager sereinement les grandes transformations auxquelles elles devront faire face (montée en gamme, transformation digitale et transition énergétique) seront les lignes directrices d'un engagement sans faille aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui font La French Fab. C'est pourquoi, à horizon 2024 **Bpifrance** aura renforcé son soutien à La French Fab, avec une stratégie déployée autour de trois axes.



Le déploiement de cette stratégie verra une amplification des interventions de **Bpifrance** en faveur des entreprises de La French Fab, par l'injection de près de 120 Md€ entre 2020 et 2024, mais également le triplement de ses missions d'accompagnement et de conseil.

Sécurisation et accélération du rebond de l'industrie

Les premiers temps de la relance seront critiques. C'est pourquoi **Bpifrance** s'attachera à renforcer le bilan des entreprises en déployant à la fois une offre de prêts sans garanties longs mais également une offre de cession-bail immobilière. **Bpifrance** poursuivra en outre une forte dynamique d'investissement territorial de renforcement des fonds propres des entreprises via son Plan 1 200 tickets, aux côtés des fonds de capital investissement français. En fonds propres, le Plan 1 200 viendra consolider et sécuriser le capital des entreprises de La French Fab aux côtés des fonds de capital investissement français : la mobilisation du Fonds de rebond des PME (FRPME) verra un doublement par **Bpifrance** de ses investissements dans des PME industrielles. **Bpifrance** ambitionne ainsi que d'ici à 2024, la composition de son portefeuille de PME industrielles soit portée de 50 % à 60 %.

Les enjeux industriels sont au cœur des territoires, et **Bpifrance** - dont les 49 implantations maillent l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin au plus près des entrepreneurs - sera présent aux côtés des entreprises industrielles implantées dans les régions.

Bpifrance déploiera une offre d'accompagnement non financier dédiée au rebond, visant à sécuriser la reprise en accompagnant les dirigeants au plus près de leurs besoins.

Au-delà du soutien financier, **Bpifrance** déploiera une stratégie massive d'accompagnement des entreprises de La French Fab via 1 000 diagnostics sur la période 2020-2022, déclinée autour de trois offres :

1 le diagnostic 360 pour repositionner sa stratégie à la lumière des bouleversements dûs à la crise de la Covid-19 et remobiliser ses équipes.

Objectif : un accompagnement global dans la construction d'un plan d'action en étant épaulé dans sa mise en œuvre et son suivi, ainsi qu'un soutien au dirigeant (afin de renforcer sa confiance) et une implication des équipes dans le nouveau projet.

2 le diagnostic supply pour repenser et réorganiser sa production dans les meilleures conditions.

Objectif : un travail opérationnel avec à la clé un tableau de bord pour planifier la production avec les ressources matérielles et humaines disponibles, et ainsi orienter le pilotage de sa chaîne aux nouvelles demandes des clients.

3 le diagnostic cash pour reconstituer sa trésorerie.

Objectif : se doter d'un relevé des flux de trésorerie, et d'un plan d'action à court et moyen terme sur chaque grand poste clé pour les optimiser et éliminer les gaspillages.

Cette stratégie d'accompagnement dans la relance sera déployée en lien avec les territoires et les filières, en particulier dans les territoires d'industrie, avec pour les entreprises de La French Fab accompagnées via les diagnostics Rebond, un accès aux accélérateurs à des conditions préférentielles. Des accélérateurs de rebond seront structurés avec les régions et avec les filières. En partenariat avec l'UIMM le programme « Accompagnateurs French Fab UIMM » aujourd'hui déployé dans la région Occitanie, terre des industries aéronautique et automobile, couvrira à horizon 2024, un nombre toujours plus important de territoires.

Se relancer grâce à l'export doit devenir une priorité pour les entreprises industrielles françaises. **Bpifrance** contribuera à cet objectif notamment par la mobilisation de l'assurance prospection et du crédit export. Trop d'entreprises françaises et notamment industrielles sont freinées dans leur développement par la « peur de l'international ». C'est pourquoi en lien avec son partenaire Business France, **Bpifrance** déploiera le dispositif Assurance Prospection Accompagnement, qui s'adressera aux industriels primo-exportateurs de petites et moyennes tailles et associera financement et accompagnement, pour leur permettre de se lancer à l'international en commençant par l'Europe.

Les enseignements des crises passées nous encouragent à renforcer le recours aux financements exports, outil de financement des ventes de l'industrie française.

Bpifrance cherchera à développer son offre produits en simplifiant les petits crédits export pour les PME et ETI et à partir de 500 000 €, à faciliter l'accès à ces outils dans les territoires en décentralisant plus encore le financement export dans le réseau, en développant une offre crédit export étendue au dollar, pour appuyer notamment le secteur naval et aéronautique, et de nouvelles zones géographiques comme l'Asie du sud-est, pourraient être envisagées.

Bpifrance travaillera également au repositionnement de son offre produit comme de son cadre d'intervention.

En particulier, **Bpifrance** mettra en place une approche mixée avec les instruments du Trésor, de l'AFD et sa filiale Proparco pour renforcer la compétitivité de La French Fab (notamment sur le continent africain), remontera les planchers d'intervention en prêteur unique (50 M€) comme en syndication (100 M€), et déploiera d'autres solutions à l'export pour soulager le BFR des entreprises (à l'image d'une offre de préfinancement qui viendra compléter les rachats de crédit fournisseurs et/ou les cautions bancaires).

D'ici à 2024, **Bpifrance** portera ses crédits export à 1 Md€, et ambitionne qu'environ 19 Md€ de projets export soient couverts au titre de l'assurance-crédit.



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ OTEGO

- **Pour la petite histoire...**

Fondée à Lyon en 1948, Dickson PTL est un spécialiste mondial de la fabrication de tissus techniques à destination de l'industrie du caoutchouc, de la protection chaleur des hommes et des machines. Aujourd'hui l'entreprise se positionne sur ses expertises historiques, l'enduction et le contre collage sur les textiles, et mise sur l'innovation et l'internationalisation (90 % de l'activité du groupe se situe à l'international) pour consolider sa croissance et le positionnement haut de gamme de ses produits, toujours plus adaptés aux besoins de ses clients. Cette nouvelle dynamique sera accompagnée par une nouvelle marque : Dickson PTL devient **OTEGO**.

Soucieuse de maîtriser l'impact carbone de ses produits et de son process, **OTEGO** continuera de concevoir des tissus techniques efficaces et durables, le tout dans une démarche éco-responsable.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance a participé à la dernière levée de fonds de **OTEGO** aux côtés des actionnaires historique de la société, permettant ainsi à Thierry Mosa, le Président du groupe, et son équipe, de racheter les parts de la maison mère Glen Raven.

Cette opération réalisée en février 2020 donnera les moyens à **OTEGO** d'accélérer sa croissance et de poursuivre son principal objectif : le développement à l'international via une stratégie volontariste de conquête de nouveaux marchés.

Deux filières industrielles, l'aéronautique et l'automobile, vont sortir durablement impactées par la crise de la Covid-19 et auront besoin du soutien de **Bpifrance** et de ses partenaires.

La filière aéronautique a été impactée par l'arrêt brutal et quasi complet du transport aérien sur toute la planète. **Bpifrance** interviendra directement ou indirectement, aux côtés d'autres acteurs de la filière pour favoriser le mouvement de consolidation devenu inévitable. L'enjeu sera de faire émerger des champions autour d'axes clés (ex. : matériaux, structures (composants/sous-assemblages), électronique, services etc).

En financement, la banque mobilisera l'ensemble de son continuum pour répondre aux besoins des entreprises de la filière.

En investissement, aux côtés des 4 principaux industriels du GIFAS, **Bpifrance** souscrira au Fonds ACE Aéro Partenaires, fonds de capital investissement dédié au renforcement et au soutien de la filière aéronautique. L'État confiera 150 M€ à **Bpifrance** à déployer dans ce fonds. Pour appuyer ce fonds, **Bpifrance** pourra co-investir directement dans des entreprises du secteur via ses activités de capital développement, pour un montant total estimé à 300 M€ d'ici 2023.

En innovation, **Bpifrance** poursuivra sa convention avec la DGAC pour le soutien de la R&D par les entreprises du secteur en déployant l'enveloppe DGAC de 20 M€ mais aussi un programme de subvention à la modernisation de la filière déployé en lien avec la DGE. En accompagnement, les diagnostics Rebond, l'adaptation du programme d'accélération existant, voire le lancement de nouveaux accélérateurs avec le GIFAS permettront d'apporter des réponses aux grands enjeux de la reprise pour les entreprises du secteur.

Enfin à l'international, par l'intermédiaire de **Bpifrance Assurance Export**, l'État soutiendra la transition vers une flotte plus écologique : l'État viendra accroître son soutien financier, tant en termes de nombres d'aéronefs (de dernière génération et répondant aux meilleures performances climatiques), de volumes de garantie, que de proportion d'interventions publiques dans le marché. Par ailleurs, sera mis en œuvre un moratoire sur les remboursements en principal pour les compagnies aériennes déjà dans l'encours de **Bpifrance Assurance Export**.

Pour la relance, une large recapitalisation des entreprises du secteur automobile sera indispensable pour préserver l'équilibre économique des entreprises de la filière durement atteintes pendant la crise et dont le niveau d'endettement reste élevé. Le Fonds avenir automobile (FAA) sera l'un des dispositifs principaux de cette action. Ce fonds s'attachera notamment à recapitaliser ses participations en portefeuilles. Un fonds successeur (FAA2) sera levé à l'appui d'engagements de l'État, de **Bpifrance** et des deux constructeurs Renault et PSA. Au total, c'est un dispositif de 600 M€ qui sera porté par **Bpifrance** pour faire face aux besoins de fonds propres des entreprises du secteur, dispositif qui pourrait permettre d'accompagner un mouvement de retour en France d'une partie de la production. Parallèlement à cette action, **Bpifrance** répondra aux besoins de financement des entreprises de la filière automobile. Ainsi, elle intensifiera le déploiement du PGE sur l'année 2020, mobilisera ensuite un fonds de garantie dédié aux PME de l'automobile qui permettra de garantir près de 200 M€ de crédits, et plus généralement tout son continuum de financement.

Côté innovation, le dispositif PIAVE Auto sera reconduit pour aider le renouvellement de l'investissement productif. **Bpifrance** contribuera également au déploiement d'un programme de soutien à l'innovation et au développement industriel, portant sur des composants stratégiques de la chaîne de valeur des véhicules. Enfin, **Bpifrance** déploiera enfin un programme de subvention de la modernisation et de la transition écologique de la filière en lien avec la DGE.

Les aides à l'innovation seront donc fondamentales dans la relance et le retour à une industrie automobile compétitive et moderne. Quant au métier d'accompagnement, il répondra lui aussi présent face aux enjeux des entreprises du secteur (notamment celles inhérentes à la chaîne de valeur et à la trajectoire de cash) en déployant sa gamme complète de diagnostics. Pour les entreprises accélérées de la filière, les parcours seront adaptés afin de répondre à leurs enjeux spécifiques.

Toutes les entreprises de La French Fab, qu'elles appartiennent à la filière automobile, aéronautique ou à une autre, se verront donner par **Bpifrance** les moyens de se relancer dans les meilleures conditions. **Bpifrance** les rendra attractives pour les investisseurs et fera naître une communauté d'entreprises conquérantes.

Renforcement de la puissance de l'industrie française : consolidation et réindustrialisation

Quatre objectifs seront poursuivis par **Bpifrance**, dans cette phase déterminante de notre stratégie French Fab.

Le premier objectif est celui de la consolidation et de la structuration du *Middlestand* industriel français par des financements longs, une action en fonds propres et de l'accompagnement. En investissement direct, **Bpifrance** se positionnera sur les opérations de *build-up* industriels et visera la création de champions industriels européens. Dans cette perspective, **Bpifrance** n'exclut pas des opérations d'investissement dans des sociétés industrielles non françaises si cela peut contribuer à constituer des champions européens avec un fort ancrage en France.

Notre rôle dans ces opérations, c'est celui d'investisseur de long terme et notre valeur ajoutée, c'est le dialogue actionnarial nous permettant d'être un investisseur écouté par les dirigeants et leurs parties prenantes. **Bpifrance** renforcera ce rôle, en nouant également des partenariats avec des fonds européens disposant d'une forte expertise industrielle. Pour les entreprises industrielles qui voudront saisir les opportunités de la croissance externe, les « conquérants », une offre d'accompagnement leur sera dédiée. Une communauté d'une centaine de conquérants sera ainsi progressivement constituée et animée avec l'apport d'experts spécialisés sur les opérations d'acquisition. Un accompagnement « premium » sera envisagé pour les 40 PME et ETI les plus volontaires.

Le deuxième objectif consistera en l'intégration des transitions au sein des filières industrielles par l'installation et la pérennisation d'accélérateurs de filières, véritables « Écoles des filières ».

Le troisième objectif sera de permettre aux entreprises de La French Fab de retrouver des positions fortes à l'international, enjeu que nous soutiendrons au même titre que l'attractivité de La French Fab auprès des investisseurs étrangers. Pour cela, nous mobiliserons l'offre de garantie de projet à l'international et nos prêts sans garantie à l'international tout en participant à la reconstruction de l'attractivité française pour les industriels étrangers.

Notre industrie est attractive et elle conservera sa capacité d'attractivité si les projets de relocalisation sont appuyés. **Bpifrance** les soutiendra par des financements longs, des programmes de subventions (à l'instar de programmes visant à soutenir les chaînes de valeur industrielles critiques), mais aussi des programmes d'accompagnement afin de cibler et mettre en place les projets de relocalisation.

Enfin, le panorama ne serait pas complet sans mentionner la mobilisation du Fonds SPI, véritable outil de localisation qui jouera la carte de la réindustrialisation assise sur l'innovation.



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ LACTIPS

- **Pour la petite histoire...**

L'histoire de **Lactips** trouve son origine dans la caséine, une protéine de lait aux propriétés remarquables, puisqu'elle présente l'avantage d'être hydrosoluble, naturelle, comestible et biodégradable. Cette protéine, Marie-Hélène Gramatikoff, une plasturgiste et spécialiste en stratégie d'entreprise, et Frédéric Pochazaka enseignant-chercheur sein du Laboratoire d'ingénierie des matériaux et polymère de l'Université de Saint Étienne vont la développer et la commercialiser sous la forme d'un bio-polymère innovant 100 % biodégradable et permettant de substituer le plastique dans certains usages. Répondant aux enjeux de développement durable dans le secteur du packaging, les granulés **Lactips** sont pertinents pour des usages industriels et agroalimentaires et sont notamment utilisés pour la fabrication d'emballages 100 % naturels des produits détergents. Une solution de La French Fab concrète pour le climat.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient le nouveau projet industriel de **Lactips** en participant à sa nouvelle levée de fonds au côté de ses investisseurs historiques, levée de fonds de 13 M€. Avec cet investissement, le Fonds SPI, géré dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, permet à **Bpifrance** de donner une impulsion à une industrie innovante essentielle à la transition écologique.

Inventer et déployer l'industrie du futur

Pour devenir de plus en plus attractive, notre industrie doit se moderniser.

Le plan Deeptech en cours de déploiement par **Bpifrance** veillera à amplifier le transfert de technologie par la création de startups afin de mieux valoriser les travaux issus de la recherche. Ainsi, il sera à l'origine d'un potentiel accru de **transformation des entreprises** par le rapprochement avec les laboratoires ou les startups Deeptech, mais également de l'émergence de startups Deeptech destinées à être nos **futurs champions industriels**.

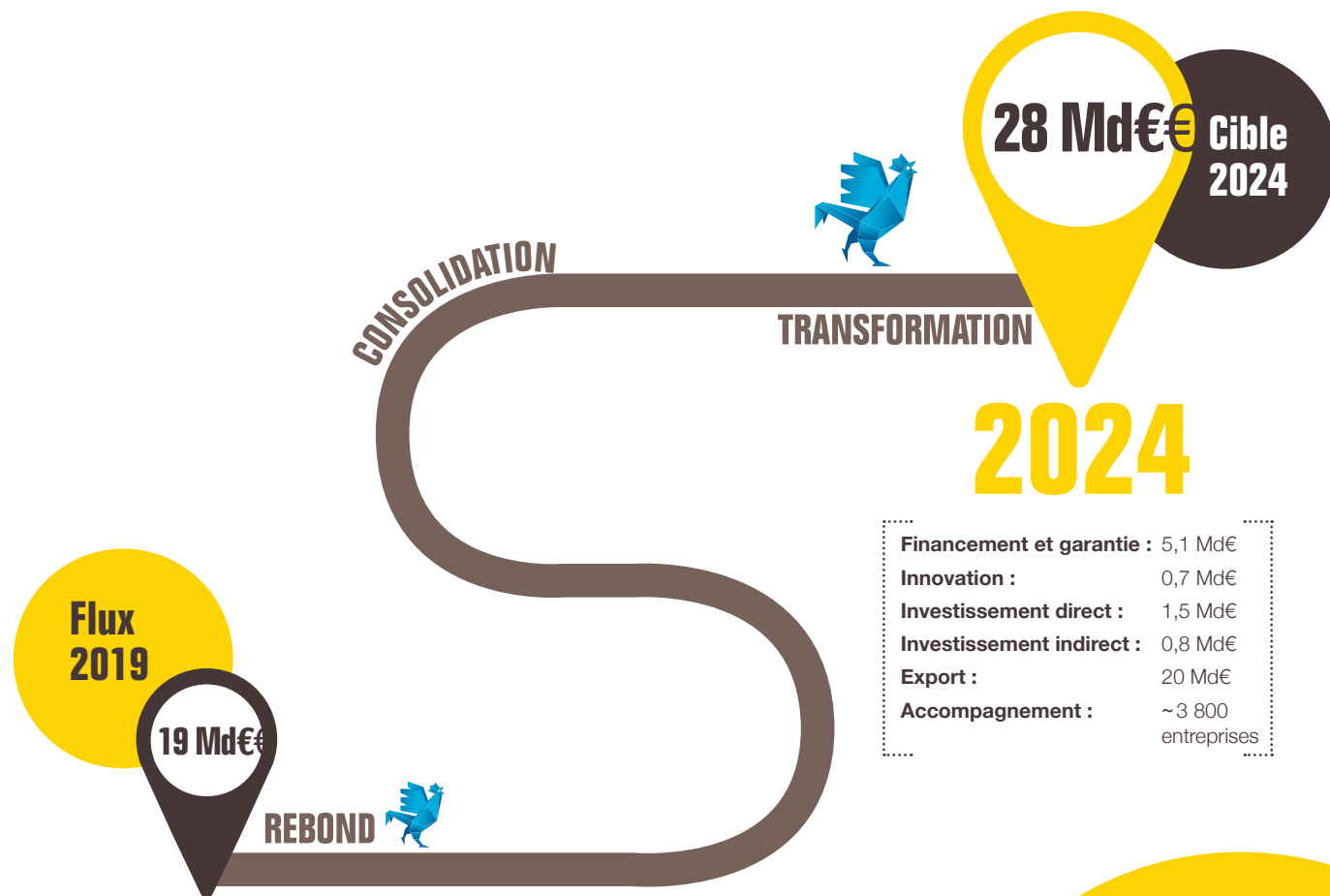
Mais la stratégie de **Bpifrance** pour le passage à l'industrie du futur, revêt une autre dimension. L'un des objectifs poursuivis dans notre Plan French Fab est celui du rapprochement entre La French Tech et La French Fab, des PME aux grands groupes. Ce mouvement sera source d'innovation, de transformation et de gain de compétitivité pour les entreprises industrielles.

Cette action mobilisera 4 leviers : une action de sensibilisation de l'écosystème aux enjeux et bonnes pratiques, d'accompagnement dans la préparation à l'approche Tech et Fab, de mise en relation, et de conseil sur la stratégie Tech et Fab par les entreprises. C'est ainsi dans une logique de création d'écosystème que **Bpifrance** appuiera le mouvement Tech et Fab par une animation sectorielle forte impliquant les acteurs de La French Fab afin de former et communiquer sur les synergies potentielles avec La French Tech. L'offre d'accompagnement sera le pivot de la préparation à la Tech in Fab, et **Bpifrance** proposera des modules ciblés (ex. diagnostics management de l'innovation, modules de conseil « Fondations industrie du futur » et « Digitalisation », diagnostic DATA/IA, notamment dans le cadre du programme booster IA).

Le Hub de **Bpifrance** jouera pleinement son rôle, notamment celui de plateforme avec le Hub digital afin d'industrialiser la mise en relation avec des offreurs de solution / partenaires de co-développement technologique (le programme booster IA aidera également à la sélection de partenaires technologiques). Le Hub continuera dans le même temps à orchestrer les mises en relation, notamment entre les participations tech de **Bpifrance** et les membres de la communauté Les Excellence. Par ailleurs, une activité de conseil dédiée à la mise en œuvre d'une stratégie Tech et Fab sera déployée.

Plus largement, **Bpifrance** capitalisera sur son activité d'accompagnement pour soutenir le développement de l'industrie du futur. Outre une offre, **Bpifrance** renforcera son lien avec les filières, l'écosystème d'accompagnement vers l'industrie du futur, et renforcera les partenariats et les alliances avec l'UIMM, l'Alliance industrie du futur, le Conseil National de l'Industrie et le CETIM.

Par la communication autour de La French Fab, la mobilisation de l'écosystème, l'animation des communautés de La French Fab ou encore le VTE, **Bpifrance** aidera les entreprises industrielles à faire face à l'enjeu majeur du recrutement.



**Flux
2019**

19 Md€

REBOND

CONSOLIDATION

TRANSFORMATION

**28 Md€ Cible
2024**

2024

Financement et garantie :	5,1 Md€
Innovation :	0,7 Md€
Investissement direct :	1,5 Md€
Investissement indirect :	0,8 Md€
Export :	20 Md€
Accompagnement :	~3 800 entreprises

2020

Financement et garantie :	4,1 Md€
Innovation :	0,5 Md€
Investissement direct :	0,9 Md€
Investissement indirect :	0,7 Md€
Export :	13 Md€
Accompagnement :	~1 400 entreprises

**120 Md€
INJECTÉS SUR
LA PÉRIODE**

04.

**UNE BANQUE
DIGITALE...**

**...
AU SERVICE
DES TPE
ET CRÉATEURS
D'ENTREPRISES**

Être toujours plus accessible pour les TPE et créateurs d'entreprises

Partenaire historique des TPE, notamment *via* les garanties de prêts bancaires, **Bpifrance** a eu à cœur, ces dernières années en partenariat avec les régions, de renforcer le soutien à leurs dépenses d'investissement matériels ou immatériels.

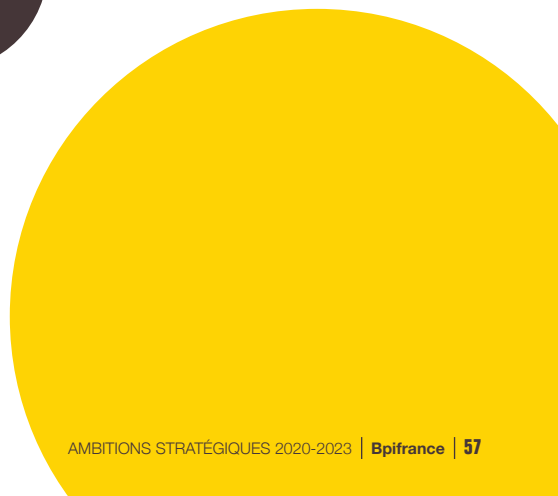
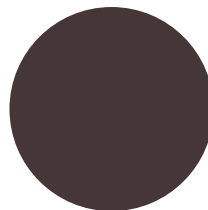
La crise sanitaire de la Covid-19 a accentué les besoins de financement des TPE : d'abord à court-terme, avec une dégradation de la trésorerie causée par une hausse des retards de paiement ainsi qu'une réduction de l'activité, mais aussi à moyen terme avec une augmentation des coûts liée au respect des nouvelles normes sanitaires et au remboursement des prêts et reports de charges réalisés pendant la crise. Dans ce contexte inédit, **Bpifrance** se doit d'être plus que jamais présent et accessible aux TPE et aux créateurs d'entreprise.

Mais la crise a également accéléré le plan de transformation digitale de **Bpifrance** et a vu l'émergence d'un nouveau métier au travers de l'animation de plateformes digitales, du *front office* au *back office*.

Ainsi, pour soutenir massivement ces acteurs, **Bpifrance** s'appuiera sur une offre 100 % digitalisée de financement direct des TPE *via* des prêts sans garantie. L'intégralité de l'expérience client sera fluidifiée et connectée grâce au savoir-faire de **Bpifrance** en matière de relation client et aux briques technologiques apportées par les partenaires fintech, qui opéreront la plateforme. **Bpifrance** permettra, sur cette offre en ligne, de mobiliser des ressources tierces pour atteindre l'équilibre financier en répondant aux attentes des partenaires, tout en entrainant des cofinancements privés.

C'est par ce canal que seront notamment déployées des offres de faibles montants, qu'il s'agisse de prêts Rebond dédiés au financement des besoins en trésorerie en partenariat avec les régions, ou encore de prêts Croissance TPE destinés au financement de l'immatériel des TPE.

Cette plateforme sera également la base de notre soutien renforcé au financement de la création d'entreprises, avec une action conjointe des implantations de nos réseaux partenaires territoriaux (Initiative France, Réseau entreprendre, France Active, ADIE...) qui instruiront et accompagneront les porteurs de projets en création vers une offre de prêts d'honneur accessible *via* la plateforme digitale.



PARTENARIAT

L'EXEMPLE DE LA RÉGION OCCITANIE

- **Pour la petite histoire...**

La région Occitanie a lancé fin mars 2020 le « prêt Rebond Occitanie », afin de soutenir les entreprises qui rencontrent des difficultés face à la crise sanitaire de la Covid-19. En juin 2020, et alors que 542 entreprises régionales ont pu bénéficier de ce prêt depuis son lancement pour un montant global de 52,5 M€, **la région Occitanie** annonce la mobilisation de 15 M€ supplémentaires, afin d'intensifier le soutien apporté aux TPE et PME. Ainsi, ce sont 30 M€ qui ont été mobilisés par le dispositif depuis mars 2020, permettant par effet de levier d'engager 120 M€ de prêts supplémentaires à destination des entreprises de la région.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance s'est associé une première fois avec **la région Occitanie** pour lancer le dispositif « prêt Rebond Occitanie », et renouvelle ce partenariat lors de la mobilisation de 15 M€ supplémentaires trois mois plus tard. Par ce nouvel abondement, **Bpifrance** affirme son engagement fort avec **la région Occitanie** pour répondre aux besoins des TPE et PME régionales, qui entre dans une phase de relance et dont les besoins de trésorerie sont accrus par le contexte de reprise de l'activité économique.

Dans le cadre de la relance, les TPE et les créateurs d'entreprises bénéficieront de la mobilisation de plus de 4,5 Md€, *via* un continuum unique de solutions dédiées, outre l'accompagnement réalisé par les réseaux partenaires de **Bpifrance** :

- **Création** : 90 000 créateurs seront financés et verront leurs fonds propres renforcés *via* 3 dispositifs digitaux en réponse aux besoins de différents publics (le prêt d'honneur solidaire pour accompagner les créateurs précaires, le prêt d'honneur renfort pour accompagner les entreprises de moins de 5 ans et le prêt d'honneur création reprise pour les nouveaux créateurs ou repreneurs) ;
- **Financement** : près de 40 000 TPE seront financées à travers différents dispositifs comme les prêts Rebond ou les prêts Croissance TPE ;
- **Garantie** : 100 000 TPE seront garanties à travers les différents programmes comme Renfort trésorerie, Développement, Transmission et Création ou encore le programme de garantie FranceNum visant à financer la transformation digitale des TPE et des PME.
- **Accompagnement** : notre action sera orientée vers les porteurs de projets en création. **Bpifrance** et ses partenaires doivent veiller sur l'écosystème entrepreneurial et le stimuler. Une mission d'autant plus importante dans le contexte de crise de la Covid-19 pour lutter contre le sentiment de découragement des porteurs de projets. Trois dispositifs seront ainsi déployés :

- 1 Un parcours renfort** : accompagnement digital à la reprise
- 2 Un accélérateur de création** : entrepreneuriat pour tous (QPV)
- 3 Un programme Entrepreneuriat territoires fragiles.**

Enfin, nous déploierons un dispositif massif d'accompagnement collectif à la digitalisation des TPE-PME. Au total 200 000 entreprises seront bénéficiaires de ce dispositif accessible en ligne.

Ainsi, ce plan TPE **Bpifrance** emporte une action à la fois massive et ciblée, en lien avec nos partenaires régionaux, nationaux et européens.



PARTENARIAT

L'EXEMPLE DE LA RÉGION GUADELOUPE

- **Pour la petite histoire...**

La région Guadeloupe, en association avec **Bpifrance**, a lancé en août 2020 le « prêt Rebond région Guadeloupe FEDER » : ce prêt sans garantie à taux zéro a été conçu pour soutenir la trésorerie des entreprises guadeloupéennes, mises en difficulté par la crise sanitaire de la Covid-19. Dans le cadre de cette opération, la dotation de **la région Guadeloupe** s'élève à 5 M€. La création de ce prêt Rebond s'accompagne de la mise en place d'une plateforme digitale qui permet le traitement des dossiers en intégralité, et donc de faciliter l'accès au prêt pour les entreprises. Une fonctionnalité nouvelle et concrète pour maximiser l'efficacité et l'utilité du prêt Rebond.

- **Intervention Bpifrance**

Cette association avec **la région Guadeloupe** s'inscrit dans un cadre plus large de collaboration entre **Bpifrance** et les régions pour soutenir les TPE, dont les besoins de trésorerie ont été accentués par la crise de la Covid-19. Pour pallier ces besoins, **Bpifrance** et les régions proposent aux entreprises de bénéficier de prêts sans garantie opérés intégralement en ligne grâce au développement de plateformes dédiées. La mise en place de ces plateformes s'inscrit dans le plan de digitalisation de **Bpifrance** et dans un plan plus large de soutien aux TPE et aux entrepreneurs, avec un objectif de financement de 40 000 TPE par an d'ici à 2023.

CRÉATION

- Prêt d'honneur Renfort
100 M€ de prêts
- Prêt d'honneur
Création
Reprise
200 M€ de prêts
- Prêt d'honneur solidaire
100 M€ de prêts
- Bpifrance-creation.fr

GARANTIE

- Renfort trésorerie
- Création et transmission
2,5 Md€ de prêts garantis
- Garantie France Num
715 M€
30 M€ dotations État et UE
- Développement

FINAN- CEMENT

- Prêts TPE Digital
200 M€ de prêts
- Prêts Rebond
800 M€ de prêts

ACCOMPA- GNEMENT

- Digitalisation TPE
200 000 entreprises
- Parcours Rebond
- Accélérateur
de création
- Accompagnement
réseau Création
- Parcours renfort



90 000
CRÉATEURS FINANCÉS



100 000
TPE GARANTIES



40 000
TPE FINANCÉES



200 000
TPE ACCOMPAGNÉES



140 000
PASS ENTREPRENEURS

200 000
CRÉATEURS ACCOMPAGNÉS

UN SOUTIEN
...

05.

...
**À DES
PLATEFORMES
STRATÉGIQUES
POUR
L'ÉCONOMIE
FRANÇAISE**

Relancer l'activité des entreprises du tourisme

Les préparer aux défis à venir

Avec un poids dans le PIB de près de 9,0 % et près de 2 millions d'emplois directs et indirects, le tourisme est l'un des premiers secteurs de l'économie française.

La « destination France », attire les visiteurs du monde entier. Profondément ancrée dans les territoires, la filière tourisme et ses entreprises irriguent les économies et dynamisent une large partie des territoires de France. Avec la crise de la Covid-19 et les mesures de confinement, c'est toute une filière qui a été mise à l'arrêt. Ces mesures nécessaires ont emporté de lourdes conséquences pour les professionnels du secteur, en particulier les plus fragiles et les plus petits : l'activité perdue ne pourra jamais être retrouvée... Si la réponse publique a été une nouvelle fois à la hauteur (ainsi, 9 % des bénéficiaires de PGE sont des entreprises du tourisme) en permettant à ces professionnels du secteur de traverser un cap de trésorerie difficile, il importe de les soutenir dans la relance. Aux côtés de ses partenaires au premier rang duquel la Banque des Territoires, **Bpifrance** leur donnera les moyens de se relancer dans un environnement qui restera bouleversé. Les priorités des entreprises de la filière tourisme et loisirs sont claires : reconquérir la clientèle, en particulier la clientèle internationale et mettre en place les grandes transformations du secteur qui seront autant de défis mais aussi d'opportunités pour les années à venir. Il s'agit de la transition écologique et énergétique, de la transformation digitale, de l'intégration des prochaines normes sanitaires pour rassurer et protéger les clients et le personnel, ou encore de la capacité à accueillir les grands événements internationaux (professionnels, sportifs ou encore événementiels).

Riches de sa connaissance historique de la filière et de sa proximité avec les entreprises du secteur, **Bpifrance** répondra présent pour leur permettre d'envisager l'avenir sereinement et de se relancer dans les meilleures conditions dans un contexte de crise sanitaire.

Ainsi, **Bpifrance** mobilisera un continuum d'offres dédiées, articulé autour de trois priorités :

- 1 le soutien à toutes les entreprises de la filière tourisme et loisir pour la reprise de leurs activités et pour le maintien de leurs projets de développement ;
- 2 l'apport de capitaux et le soutien à l'émergence de champions nationaux du secteur ;
- 3 l'accompagnement des dirigeants.

En financement, **Bpifrance** déploiera des dispositifs ciblés permettant aux entreprises de maintenir leurs projets de développement et dans le même temps de garder la souplesse financière nécessaire à la reprise de leurs activités :

- 1 400 M€ de report des échéances pour les entreprises du secteur ;
- 2 1 Md€ de prêts Tourisme mis en place grâce au soutien de la Banque des Territoires pour permettre aux entreprises du tourisme de relancer leurs projets et financer les grandes transformations (digitalisation, climat ...) ;
- 3 la mobilisation, grâce au concours des régions, des prêts Rebond et Rebond Flash pour des tickets inférieurs à 50 000 € (déployés via notre plateforme digitale) ;
- 4 la mobilisation du prêt French Touch pour des tickets entre 50 000 € et 2 M€.

En investissement, **Bpifrance** déploiera une offre d'obligations convertibles (OC) dédiée au rebond des acteurs, notamment les plus petits dans le cadre du « plan 1 200 tickets ». Ainsi, 80 M€ de financements en fonds propres sous forme d'OC seront distribués par le réseau de **Bpifrance** au bénéfice des petits acteurs du tourisme des territoires, qui auront besoin de reconstituer leurs fonds propres pour se relancer. Ce dispositif sera créé notamment grâce à la mobilisation de la Banque des Territoires, partenaire stratégique et souscripteur du fonds. Enfin, le Fonds France Investissement Tourisme 2 (FIT2), fer de lance de notre stratégie d'investissement dans les entreprises de la filière, d'une taille cible de 240 M€, sera déployé.

Le Fonds FIT2 prendra des participations dans les PME et petites ETI du secteur aux fondamentaux sains, mais qui pourront avoir été confrontées à un arrêt brutal suite à la crise de la Covid-19. Outre le Fonds FIT2, **Bpifrance** pourra intervenir au cas par cas des prises de participations au capital des ETI et des champions nationaux du secteur.

Côté accompagnement, notre ambition est de soutenir la reprise par une adaptation de l'offre et un renforcement des volumes, en s'appuyant sur les compétences et les expertises sectorielles des équipes Conseil et Formation de la Direction de l'Accompagnement, avec :

- 1** une réponse volumétrique et massive d'accompagnement à travers une offre de formation et du co-développement 100 % à distance ;
- 2** des parcours individuels et collectifs d'appui à la reprise sous forme de modules adaptés et portant sur des points critiques de la reprise d'activité comme le suivi de trésorerie, l'approche RH de la reprise d'activité, l'approche client ou encore la sécurisation et le respect des normes sanitaires ;
- 3** un accélérateur dédié à la filière tourisme et loisirs pour repenser son *business model* et adapter sa stratégie aux défis du secteur, notamment l'intégration les enjeux sanitaires comme ceux du développement durable.

Ces offres pourront être proposées avec une plus forte intensité subventionnelle⁽¹⁾, afin de ne pas être trop coûteuses pour les entreprises d'un secteur qui doit se relancer. C'est pourquoi la recherche de partenaires financiers, sera systématiquement envisagée pour le développement de ces nouveaux produits.

⁽¹⁾ Dans le respect du régime européen des aides d'État.



OBJECTIF 2023

1,5 Md€

**5 500
entreprises**

- 1 Md€ de financement
- 500 M€ d'investissement
- 3 500 entreprises financées
- 450 entreprises investies
- Plus de 1 500 entreprises accompagnées

Rosa Bonheur

INVESTISSEMENT

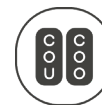
L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ ROSA BONHEUR

- **Pour la petite histoire...**

Fondée en 2008, **Rosa Bonheur** crée des lieux festifs et conviviaux dans Paris et ses alentours, en remettant au goût du jour l'esprit « guinguette ». Grâce à une atmosphère originale et chaleureuse, **Rosa Bonheur** parvient à rassembler tous les publics dans ses établissements. **Rosa Bonheur** a installé son premier établissement dans le parc des Buttes Chaumont, avant d'ouvrir sa première barge sur les quais de Seine face au Grand Palais. **Rosa Bonheur** possède actuellement quatre établissements et poursuit son développement avec l'ouverture prochaine de nouveaux lieux festifs. En 2021 devrait naître « L'Arche », une nouvelle barge, dédiée au sport, au bien-être et à la convivialité. Cet établissement, situé quai de Javel à Paris, sera équipé d'une guinguette, d'une piscine flottante, de salles de fitness et de courts de squash.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient le développement de **Rosa Bonheur** en prenant part à sa dernière levée de fonds en février 2020, via son pôle Tourisme et Loisirs. Cette opération, menée aux côtés du Fonds Impala qui entre également au capital, devra permettre à **Rosa Bonheur** d'accélérer sa croissance et de financer l'ouverture de nouveaux lieux à Paris et en Île-de-France dans les prochaines années.



Bienvenue
hors du temps

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DU GROUPE COUCOCO

- **Pour la petite histoire...**

Fondée en 2009, le groupe **Coucoco** a créé un concept d'éco-villages de cabanes haut de gamme et écologiques en France avec pour ambition de créer un groupe hôtelier alternatif et expérientiel en pleine nature en Europe. Le groupe dispose actuellement de plus de 80 cabanes, chacune unique et située dans un lieu d'exception, au sein de quatre éco-domaines en France.

Coucoco a su se développer rapidement tout en maintenant un niveau de qualité de service élevé. Il prône un tourisme plus local et entièrement éco-responsable. Le management a mis en place un plan de développement ambitieux avec une roadmap bien identifiée. Dans le cadre de son expansion, le groupe a pour objectif d'ouvrir de nouveaux sites chaque année.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance accompagne le management du groupe **Coucoco** dans ses projets de croissance organique et de croissance externe. Le Fonds FIT a ainsi participé à sa dernière levée de fonds en 2019 aux côtés d'investisseurs privés.

Santé, Éducation et La French Touch des secteurs stratégiques

La santé, l'éducation et les industries culturelles et créatives sont des secteurs de premier plan, en termes de poids, mais également d'importance stratégique : c'est pourquoi ils font l'objet d'une attention toute particulière pour **Bpifrance**.

Santé

La crise de la Covid-19 a mis en lumière la nécessité pour notre banque de renforcer son soutien au secteur. La souveraineté sanitaire, soit la relocalisation d'une partie des composantes critiques de la chaîne de valeur, mais aussi la santé numérique, avec l'adoption de technologies disruptives comme la télémédecine, sont des enjeux qui ont été accélérés. D'autres enjeux, plus structurels, comme la prise en charge de la dépendance, l'accès aux nouvelles thérapies mais aussi des problématiques réglementaires seront des priorités pour le groupe.

Pour y répondre, **Bpifrance** se mobilise avec une stratégie en deux axes :

- soutenir l'écosystème d'innovation en santé : renforcer le continuum de soutien à l'innovation, agir en soutien de la transformation du secteur, et soutenir l'écosystème des fonds de capital investissement ;
- renforcer le soutien aux entreprises matures : sécuriser les approvisionnements, ou relocaliser en France ou en Europe certains éléments de la chaîne de valeur, consolider, internationaliser, et digitaliser les acteurs de services de santé et enfin accompagner les entreprises du mieux vieillir et de la prise en charge de la dépendance.

L'innovation sera au cœur de notre stratégie dans le secteur de la santé.

Tout d'abord, **Bpifrance** pourra mobiliser un continuum de solutions adapté aux enjeux du secteur. Ce continuum reposera notamment sur le développement de programmes PlA permettant le développement de la filière, dans une optique de souveraineté et de relocalisation, sur l'accélération du transfert des technologies qui sera également une priorité pour **Bpifrance** dans le cadre de la montée en puissance de son Plan Deeptech, et sur le renouvellement de ses fonds d'investissement direct. **Bpifrance** mobilisera en particulier son Fonds Innobio 2, en soutien des entreprises biotechnologiques en lien fort et direct avec le développement de nouveaux médicaments, mais également son Fonds Large Venture intervenant au stade du *growth capital*. **Bpifrance** soutiendra par ailleurs la transformation du secteur par plusieurs initiatives majeures, dont la promotion de la création d'une Agence Innovation Santé destinée à faciliter l'intégration dans les parcours de soins des produits et services innovants des PME et ETI d'une part, et la transformation numérique des systèmes de santé avec l'appui du Fonds Patient Autonome d'autre part. Sur ce dernier point, l'enjeu sera à la fois de rapprocher la communauté des donneurs d'ordre des startups innovantes en santé numérique, et stimuler ces dernières à un changement d'échelle, et favoriser la transformation des donneurs d'ordre par un accompagnement dédié. Pour cela, **Bpifrance** opérera un incubateur en santé numérique ayant pour finalité le développement de tels partenariats commerciaux et apportera également un soutien en fonds propres via le Fonds Patient Autonome pour un certain nombre de ces startups incubées. Le Fonds Patient Autonome viendra amplifier ses investissements pour stimuler le développement des jeunes pousses innovantes en santé numérique, la mise sur le marché de leurs prototypes, leur changement d'échelle et veillera à les promouvoir auprès des grands comptes du secteur.

Notre action sera également structurante en fonds de fonds, dans un écosystème de fonds dédiés que **Bpifrance** a contribué à développer. **Bpifrance** amplifiera ainsi son action en soutien à l'écosystème du capital investissement en santé, de la recherche au développement des infrastructures.

Tout d'abord, **Bpifrance** viendra soutenir les fonds d'amorçage liés à des centres de recherche portant une thématique santé. Ensuite, **Bpifrance** cherchera à développer de nouvelles relations d'affaires avec une priorité sur le segment du *growth* capital, segment stratégique aujourd'hui, encore trop mal couvert. Plus généralement, **Bpifrance** incitera les équipes de gestion spécialisées en santé à développer des fonds sur de nouveaux stades d'intervention (tels le *growth* capital ou le *small cap*) ou sur d'autres segments (tels les medtech, biotech, ou diagnostics), mais également les équipes de gestion généralistes comme celles spécialisées dans le digital à faire de la santé une thèse d'investissement prioritaire. **Bpifrance** favorisera par ailleurs la création de partenariats entre équipes de gestion et de plateformes en santé. Enfin, inlassablement, le groupe cherchera à attirer les meilleurs fonds étrangers vers tout cet écosystème.

En investissement direct, le groupe soutiendra les entreprises matures du secteur. Cet enjeu est stratégique pour l'économie française, que ce soit au niveau de la sécurisation des approvisionnements et de l'accompagnement à la relocalisation en France ou en Europe sur des composantes critiques du secteur (production de médicaments, équipements stratégiques, dispositifs et procédés médicaux à haute valeur ajoutée), ou au niveau de la consolidation, l'internationalisation, la digitalisation des leaders français du secteur. Enfin et parce qu'il s'agit d'un enjeu sociétal fort, **Bpifrance** accompagnera les projets des entreprises contribuant aux enjeux du « mieux vieillir » et à la prise en charge de la dépendance dans un contexte de vieillissement de la population. Notre action devra permettre aux entreprises du secteur de sortir d'une logique court-termiste d'ingénierie financière pour tendre vers une logique de capital développement pérenne avec des investisseurs travaillant sur des horizons de temps plus long.

Enfin, en financement, **Bpifrance** mobilisera son continuum d'outils, du crédit à la garantie, au bénéfice des entreprises du secteur.

NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR 2024

Soutenir l'écosystème d'innovation en santé
Renforcer le soutien aux entreprises matures

- **Innovation** : 305 M€
- **Garantie** : 245 M€
- **Financement** : 295 M€
- **Fonds de fonds** : 500 M€
- **Investissement directs** :
 innovation : 150 M€
 et capital
 développement : 290 M€

**1,8 Md€
en 2024**

- **Innovation** : 225 M€
- **Garantie** : 195 M€
- **Financement** : 280 M€
- **Fonds de fonds** : 400 M€
- **Investissement directs** :
 innovation : 100 M€
 et capital
 développement : 65 M€

**1,3 Md€
en 2019**



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA PLATEFORME AMBLER

- **Pour la petite histoire...**

Créée en 2018, la plateforme **Ambler** permet de centraliser et d'organiser les transports sanitaires programmés. Ces trajets sont des actes médicaux à part entière, omniprésents dans la vie de certains patients : dialyses, oncologie, psychiatrie, entrées et sorties d'hospitalisation, transferts... Avec 80 millions de courses par an et 5 Md€ de dépenses, le transport sanitaire devient une composante majeure du transport de passagers. Et pourtant, les réservations sont encore très largement gérées manuellement par les personnels hospitaliers, et les trajets sont opérés par une multitude de transporteurs indépendants qui font face à un enjeu d'optimisation de leurs plannings. La solution imaginée par **Ambler** permet de structurer ce marché atomisé : la plateforme met en relation des professionnels du transport et des établissements de santé afin d'optimiser les transports sanitaires. Ainsi, la charge du personnel soignant et des équipes financières des établissements est simplifiée, et les entreprises du transport sanitaire optimisent leurs tournées. La solution **Ambler** a convaincu en moins de 2 ans plus de 200 établissements publics et privés et 500 transporteurs sanitaires de franchir le cap de la digitalisation.

- **Intervention Bpifrance**

En juin 2020, **Bpifrance** via le pôle Digital Venture participe à la levée de fonds d'**Ambler** qui s'élève à 6 M€. Réalisée aux côtés de Idinvest Partners, Partech et Kima Ventures, cette opération doit permettre à **Ambler** de poursuivre son développement technologique, de renforcer ses équipes opérationnelles et proposer ses services à un maximum de Territoires.



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DES LABORATOIRES DELBERT

- **Pour la petite histoire...**

Fondés en 2002, les **Laboratoires Delbert** sont spécialisés dans l'acquisition et la remise sur le marché de médicaments qui connaissent des ruptures d'approvisionnement. Marc Childs et Thierry Hoffmann, dirigeants des **Laboratoires Delbert**, ont initialement construit l'activité de l'entreprise autour de leur expertise en affaires réglementaires, avant de racheter, remettre en production et commercialiser des produits de santé. Le portefeuille des **Laboratoires Delbert** est à ce jour constitué de médicaments essentiels dans les domaines de l'infectiologie, de la cancérologie et de la psychiatrie. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 7,5 M€ en 2019 et ambitionne de doubler ce chiffre en 2020. Par leur expertise métier, les **Laboratoires Delbert** garantissent la pérennité sur le marché de traitements indispensables aux patients.

- **Intervention Bpifrance**

En septembre 2020, les **Laboratoires Delbert** sont parvenus à réunir 40 M€ pour accélérer la croissance de l'entreprise. **Bpifrance** participe à cette levée de fonds aux côtés des actionnaires du groupe, pour permettre aux **Laboratoires Delbert** de financer les projets de développement du groupe, en particulier sa croissance à l'internationalisation.

Éducation

L'éducation est à la fois un socle social essentiel et un enjeu stratégique majeur en termes d'employabilité, de compétitivité et de rayonnement de notre pays à l'international.

Ce secteur est aujourd'hui en plein essor avec, au niveau mondial, un doublement attendu des étudiants à horizon 2030, et il tend à se consolider. **Bpifrance** fera émerger des champions français de l'éducation, leaders à l'international, notamment issus d'un écosystème dynamique de Edtech. La stratégie de **Bpifrance** s'articulera autour de **5 priorités** :

- 1 consolidation** : participer à la structuration de la filière autour d'acteurs français disposant d'une marque forte, soit au-dessus de la taille critique de 6 000 étudiants, et faire grandir certaines sociétés moins matures ;
- 2 international** : investir dans des stratégies de développement à l'international pour répondre aux besoins des étudiants français et mieux attirer les étudiants étrangers ;
- 3 filières** : soutenir les filières professionnelles de type apprentissage ou alternance et investir dans celles de l'éducation numérique ;
- 4 nouveaux acteurs** : faire émerger de nouveaux acteurs apportant des offres innovantes, au niveau technologique comme pédagogique, capables de répondre aux besoins d'une économie en transition, à l'instar de la formation de personnes en recherche d'emploi ou en reconversion ;
- 5 écosystème** : soutenir l'écosystème de l'Edtech en investissant dans les startups innovantes les plus prometteuses, comme en favorisant les échanges entre les grands acteurs de l'éducation, les grands groupes français (pour l'enjeu de formation professionnelle) et ces startups.



**Flux
2019**

Investir
pour créer
des plateformes
de consolidation :
40 M€

Investissement
Edtech :
10 M€

Innovation
(aides et prêts)
Edtech :
10 M€

**Cible
2024**

Investir
pour créer
des plateformes
de consolidation :
75 M€

Investissement
Edtech :
20 M€

Innovation
(aides et prêts)
Edtech :
35 M€



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA PLATEFORME KLASROOM

- **Pour la petite histoire...**

L'histoire de **Klassroom** commence en 2016. Ses deux fondateurs, tous deux pères de familles, convaincus de la nécessité de moderniser la relation parents-professeurs, lancent ensemble une plateforme ergonomique qui remplace le traditionnel cahier de liaison : sous forme de classe virtuelle, enseignants et parents interagissent au sujet des devoirs, des réunions ou des actualités de la classe. L'enjeu de la solution **Klassroom** a pris une dimension très concrète lors de la crise de la Covid-19. L'outil s'est révélé indispensable pour assurer la continuité pédagogique lors de la fermeture généralisée des écoles. Cette crise a également souligné la nécessité de lutter contre le décrochage scolaire et le retard pris par certains élèves. **Klassroom** en impliquant les parents et donc en favorisant la co-éducation est devenu une solution essentielle pour rattraper ce retard. En quelques mois, le nombre d'utilisateurs de l'application est passé de 400 000 à plus d'1 million d'utilisateurs. **Klassroom** est devenu l'outil du quotidien de plus de 30 000 classes en France et à l'étranger : grâce à son design proche du réseau social, **Klassroom**, permet à tous les parents, quelle que soit leur maîtrise du digital, de suivre la scolarité de leurs enfants et de s'y impliquer.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient le développement de **Klassroom** en participant à sa dernière levée de fonds de 2,7 M€ en juillet 2020, *via* le fonds Digital Venture, au côté de ses investisseurs historiques et de business angels. Cette opération permettra à **Klassroom** d'accélérer son expansion en France et sa présence à l'international, notamment aux États-Unis.



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA STARTUP 360LEARNING

- **Pour la petite histoire...**

Fondée en 2013, **360Learnig** est une start-up franco-américaine qui, par le biais de sa plateforme collaborative, digitalise les parcours de formation en entreprise. Sa solution permet aux entreprises de mettre en valeur des collaborateurs qui disposent de compétences particulières, et qui ont envie de les transmettre. Ils deviennent alors des contributeurs actifs et visibles de la plateforme, en créant des cours à destination de leurs collaborateurs apprenants. Au-delà de la formation des collaborateurs, **360Learning** permet donc aux entreprises de se doter d'un système de formation basé sur une approche collaborative et participative. Plusieurs centaines d'entreprises à travers le monde et près de la moitié des groupes du CAC 40 en sont utilisateurs d'une solution déployée par **360Learning**.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance a participé à la dernière levée de fonds de **360Learning** en avril 2019, *via* le Fonds Large Venture. Ce tour de table, de 40 millions de dollars, permet à **360Learning** de relever ses principaux défis stratégiques : répondre à une demande en forte croissance tant en France qu'à l'international, et accélérer l'innovation produit en doublant la taille de son équipe R&D.

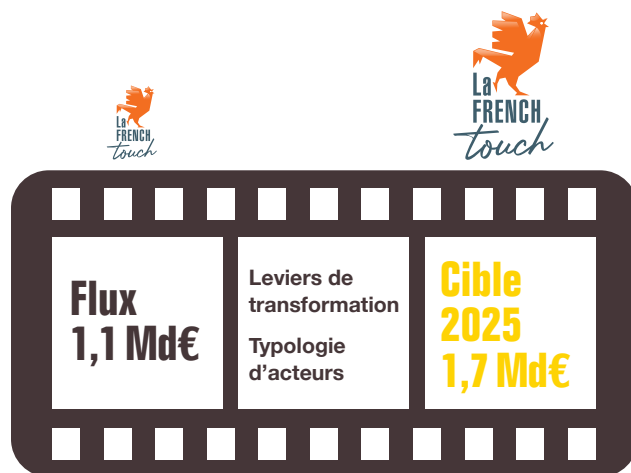
La French Touch

Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) regroupent des secteurs de premier plan pour la France, tant en termes de poids que d'image. Elles sont indispensables, aussi bien à notre économie qu'à notre rayonnement à l'international. De la mode à la beauté, de la musique au cinéma, en passant par l'audiovisuel, les jeux vidéos, l'art, la gastronomie ou encore l'édition, les ICC sont confrontées à des enjeux multiples comme l'internationalisation, la transition énergétique et écologique, la montée en gamme, la digitalisation, l'excellence du design, le passage à l'échelle et l'atteinte de la taille critique. Acteur historique du financement des entreprises des ICC, **Bpifrance** déploie dans le cadre du plan Touch un continuum sans coutures d'investissement, de financement et d'accompagnement.

À horizon 2025, **Bpifrance** aura significativement augmenté son soutien aux entreprises de La French Touch, 1,7 Md€ contre 1 Md€ en 2019. Pour y parvenir **Bpifrance** déploiera l'ensemble de ses outils de financement des entreprises, du financement de l'innovation créative au financement classique, en ce compris sa palette de produits financement de sortie de crise : PGE, prêts Rebond, produits de court terme...

Les outils d'investissement direct de **Bpifrance** à l'instar du Fonds Tech & Touch, seront fortement mobilisés, mais également l'activité d'investissement dans des fonds partenaires. Sur le volet accompagnement, des dispositifs dédiés aux ICC seront mis à contribution, qu'ils soient déjà existants (à l'instar de l'accélérateur Mode & Luxe créée fin 2019) ou lancés au printemps prochain comme les accélérateurs Cinéma et Jeux Vidéo.

De plus **Bpifrance** proposera des missions d'accompagnement à l'international pour les entreprises de La French Touch. L'ambition pour **Bpifrance** est à la fois d'amplifier significativement ses interventions au bénéfice des entreprises des ICC aux côtés de ses partenaires stratégiques, privés comme publics, mais aussi d'animer l'écosystème de La French Touch. L'après Covid-19 sera également un enjeu fort, et **Bpifrance** répondra présent face aux défis rencontrés par les entreprises du secteur, dont certaines seront fortement impactées (retail, spectacle vivant,...).



INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DU GROUPE CHAMATEX

- **Pour la petite histoire...**

Créée en 1980, **Chamatex** est une entreprise spécialisée dans le textile technique (sport, luxe, équipement protection individuelle, santé, etc.) et le textile d'ameublement. **Chamatex**, qui place l'innovation et la R&D au cœur de ses priorités stratégiques, a su s'adapter aux profondes évolutions de son marché, lui permettant d'afficher une croissance continue depuis dix ans. Aujourd'hui, le groupe compte 120 salariés et réalise un chiffre d'affaires de près de 30 M€. **Chamatex** développe et commercialise ses propres marques spécialisées, notamment Matryx, un textile haute-performance à destination des marques de sport, et Acker, qui propose une offre de textile haut de gamme pour les acteurs de l'hôtellerie, de la santé et du nautisme.

- **Intervention Bpifrance**

En juillet 2020, le groupe **Chamatex** ouvre son capital à **Bpifrance**, aux côtés du Fonds Étoile ID. Cette opération doit permettre à l'entreprise spécialisée dans le textile d'accélérer le développement de sa gamme de textiles innovants et d'investir dans la construction d'une nouvelle usine 4.0 permettant de relocaliser en France la fabrication de chaussures de sport premium.

INVESTISSEMENT

L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ BONNEGUEULE

- **Pour la petite histoire...**

L'histoire de **BonneGueule** commence en 2007, lorsque ses fondateurs, décident de lancer un blog pour transmettre leur passion et partager des conseils sur la mode masculine. Fort de sa communauté, le média devient très vite le premier prescripteur de mode masculine en France. En 2013, les deux fondateurs, Benoît Wojtenka et Geoffrey Bruyère, décident de lancer leur propre marque de prêt-à-porter masculin, une marque responsable qui propose des produits de qualité et durables au travers de leur site de e-commerce et des boutiques à Paris, Lyon et Bordeaux. La société est en forte croissance (+ 52 % en 2019) et emploie 45 collaborateurs.

- **Intervention Bpifrance**

Bpifrance soutient **BonneGueule** depuis octobre 2016 aux côtés de business angels. En mai 2020, **Bpifrance** renouvelle sa confiance dans la société **BonneGueule** en participant à sa dernière levée de fonds. Cette levée de fonds va permettre à la jeune pousse d'accélérer davantage et de poursuivre son développement en France et à l'international.

06.

**UN
INVESTISSEUR
DE CONFIANCE**

■ ■ ■

■ ■ ■

**RECONNU
INTERNATIO-
NALEMENT**

Positionner Bpifrance comme partenaire de confiance

Développer le modèle de gestion pour compte de tiers

Le plan stratégique construit à l'été 2018 a été l'occasion pour **Bpifrance** de rappeler l'enjeu structurant d'attraction de capitaux étrangers au bénéfice des entreprises françaises. La réalisation du premier *closing* du Fonds Lac1 avec une capacité d'investissement de plus de 4 Md€ est en ce sens une très belle victoire et permet au groupe de s'affirmer aux yeux de tous comme un partenaire de confiance pour les investisseurs institutionnels, en leur offrant la possibilité d'allouer des capitaux au bénéfice d'entreprises françaises de croissance.

Bpifrance renforcera significativement son activité de gestion pour compte de tiers en renforçant ses partenariats avec les investisseurs de long terme, au premier rang desquels les fonds souverains. Les priorités stratégiques des fonds souverains sont de deux natures : investir à l'étranger pour générer du rendement tout en diversifiant leur allocation d'actifs, et développer l'activité et les investissements étrangers dans leur pays. Pour **Bpifrance**, la consolidation de partenariats avec ces investisseurs de long terme lui permettra de répondre à l'enjeu de mobilisation accrue de capitaux vers les entreprises françaises, de soutenir les thématiques d'avenir (ex : l'innovation ou le climat) et d'offrir un levier efficace pour stabiliser l'ancrage français des champions nationaux, comme de faciliter l'internationalisation des entreprises françaises (notamment dans les régions d'influence des fonds souverains). **Bpifrance** et ses partenaires fonds souverains ont donc de nombreux intérêts communs. **Bpifrance** cherchera à développer des relations avec de nouveaux investisseurs souverains et continuera à leur proposer d'orienter leurs investissements vers de nouveaux segments (ex : capital risque, capital croissance...), ou vers de nouvelles modalités d'intervention (ex : fonds de fonds). **Bpifrance** maintient pour 2023 son ambition de 3,5 Md€ levés auprès d'investisseurs de long terme.

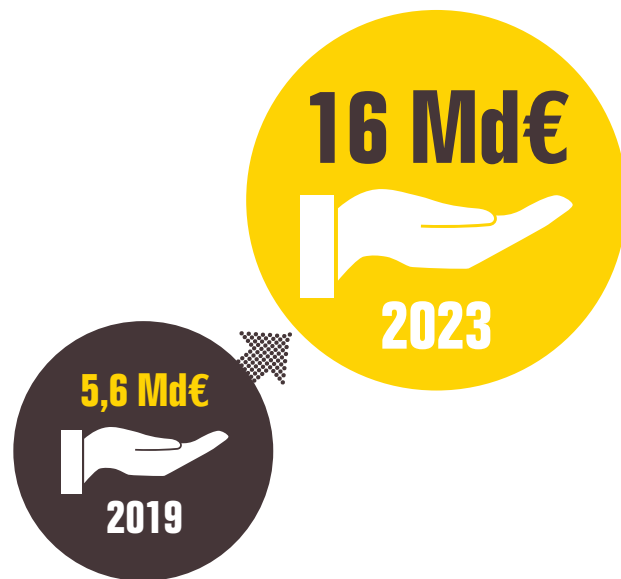
Dans le même temps, dans le cadre de la relance, **Bpifrance** aura la responsabilité de gérer plus de ressources de bailleurs tiers, qu'ils soient privés ou publics.

Ces ressources lui permettront d'agir sur des secteurs critiques ou de faire face à des enjeux clés (ex. : tourisme, aéronautique, automobile, climat...).

Fort de ces développements, **Bpifrance** devrait voir les actifs gérés pour compte de tiers être portés de 5,6 Md€ à fin 2019 à plus de 16 Md€ en 2023.

DÉVELOPPER LE MODÈLE DE GESTION POUR COMPTE DE TIERS

Actifs gérés pour compte de tiers
fin 2019 et objectif 2023



PARTENARIAT

L'EXEMPLE DU GROUPE MUBADALA

- **Pour la petite histoire...**

Mubadala Investment Company, est l'un des plus importants fonds souverains au monde. **Mubadala** déploie des capitaux dans plusieurs catégories d'actifs, de secteurs et de zones géographiques (actuellement dans plus de 50 pays) pour le compte des Émirats Arabes Unis. Depuis 2013, le fonds souverain d'Abou Dabi a développé des partenariats avec ses homologues internationaux et notamment avec la France. En février 2020, **Bpifrance** et **Mubadala** ont annoncé la participation du fonds souverain au premier closing du Fonds Lac1, géré par **Bpifrance** qui investit au capital des champions français cotés en s'impliquant dans leur gouvernance.

- **Intervention Bpifrance**

Le partenariat entre **Bpifrance** et **Mubadala** commence dès 2014 : un partenariat de co-investissements directs en private equity de 300 M€, augmentés 3 ans plus tard d'1 Md€, pour continuer à attirer les capitaux au bénéfice des entreprises françaises. En mai 2020, la souscription significative confirmée de **Mubadala** dans le Fonds Lac1 vient renforcer l'alliance stratégique entre les deux institutions. Ce partenariat permettra à **Mubadala** d'accéder à des opportunités d'investissement en France, et à **Bpifrance** de développer son modèle de gestion pour le compte de tiers.

PARTENARIAT

L'EXEMPLE DU RUSSIAN DIRECT INVESTMENT FUND (RDIF)

- **Pour la petite histoire...**

Le **Russian Direct Investment Fund (RDIF)** est le fonds souverain russe crée en 2011. Le **RDIF** investit majoritairement dans des entreprises russes, tout en développant des partenariats de co-investissement avec des investisseurs étrangers. Ainsi, en 2013 est créée la plateforme d'investissement France-Russie visant à développer la coopération des deux pays sur le plan économique et permettant de réaliser des investissements attractifs dans un large éventail de secteurs et de catégories d'actifs. Depuis 2019, **Bpifrance** et le **RDIF** ont confirmé leur stratégie commune par des co-investissements notamment dans la filiale russe du groupe d'EHPAD et de cliniques Orpea et dans une joint venture commune en Russie avec l'expert des services énergétiques Dalkia.

- **Intervention Bpifrance**

Grâce à ces deux opérations, **Bpifrance** et le **RDIF** ont renforcé leur partenariat stratégique. Dalkia, permettra aux industries russes de mettre en place des solutions d'efficacité énergétique et Orpea développera et financera des centres de soins et de réadaptation, et des EHPAD en Russie. Ces opérations de co-investissement répondent à la fois aux enjeux de développement à l'international des grandes entreprises françaises, et à ceux de la Russie d'accroître la performance énergétique de ses industries et de bénéficier de l'expertise d'un groupe français leader dans le domaine de la santé.

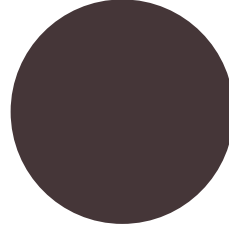


Pour contacter Bpifrance de votre région

—
bpifrance.fr

Bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

